

Institut CGT
d'Histoire Sociale de
Seine Maritime

Revue départementale
d'Histoire Sociale

Hiver 2007,
Numéro 27

Le fil rouge



Les événements
de
février 1934
en
Seine Inférieure
p4 à 11

22 janvier 1888
L'Attentat
contre
Louise Michel
au Havre
p12 à 14

L'exposition
nationale
de 1896
à Rouen
p 15 à 19

Ouvrage particulièrement remarqué par l'IHS-CGT-76:

« J'AVAIS CRU »

de Jean-Claude Huret

Le 2 décembre 2004, nombreux étaient les militants de la CGT qui rendirent un vibrant hommage à Jean Marie Huret, qui fut un ardent militant de la cause ouvrière, décédé à 80 ans. Deux ans après, son frère, Jean Claude, vient de publier un très beau livre fait de citations, de poèmes, de photos de la vie de Jean-Marie Huret.

Ancien prêtre ouvrier de la mission de France à Harfleur, Jean Marie Huret, fit le choix en novembre 1954 de s'engager à fond dans la classe ouvrière, à l'usine Mazeline des Forges & Chantiers de la Méditerranée au Havre (devenue depuis Dresser-Rand), en rupture avec la hiérarchie catholique. Il en écrira un Livre « **Prêtre- Ouvrier INSOUmis** » (éditions cerf- février 1993). Élu délégué du personnel CGT en 1957, puis Secrétaire du Comité d'Entreprise, il en sera le Secrétaire jusqu'en 1970, il deviendra permanent de Tourisme et Travail, puis le 1^{er} directeur du centre de loisir de Valmont, résultat de la coordination des Comités d'Entreprise de la région du Havre, jusqu'à son départ en retraite en 1982. On retrouve dans le livre de son frère le Jean - Marie Huret pédagogue, initiateur & inspirateur des Foyers de Jeunes Travailleurs du Havre, véritable



pépinière de militants, le militant culturel créateur de la Commission de Coordination Culturelle des Comités d'Entreprises du Havre. Il sera un pont vers l'association Maison de la Culture du Havre dans laquelle s'investiront des dizaines de militants ouvriers havrais. Le très beau livre de Jean Claude Huret montre bien ce que fut cet homme de réflexion, de conviction et d'actions. Mais il va bien au-delà en montrant ce que fut sa vie, ses rencontres, ses découvertes, ses combats dans les vingt deux années qui suivirent. Emouvant, généreux, à l'image de Jean-

Marie Huret, ce livre fait avec qualité, respect et amour pour l'homme qu'il fut, mérite d'être connu comme un exemple de ce peut être est un militant de la CGT, disons le plus simplement « or- normes » (si normes il y a).

Dans un poème qu'il a écrit :
« **Comme le temps qui s'ouvre** » Jean Marie Huret dit notamment (extrait) :

« Le vent n'a pas tout dit
Qui ignore les limites
De l'espace et du temps
L'histoire n'est pas finie
Ta mort, ami,
Instant de l'infini
Échappe à la durée

Accomplit la cohérence de ta vie »

Le livre est à commander à :

Jean- Claude Huret 12 rue des terrasses, 76130, Mont Saint Aignan, au prix de 30 € + 5€ de frais de port

Soutenez votre institut et

Le fil rouge

L'Institut CGT d'Histoire sociale de Seine-Maritime vit essentiellement grâce aux moyens provenant de la cotisation annuelle de ses adhérents, et au dévouement de ses historiens bénévoles.

Si vous appréciez *Le fil rouge*, soutenez l'IHS-CGT-76: **adhérez à notre association loi 1901.**

Faites connaître *Le fil rouge* autour de vous; faites adhérer vos ami(e)s, votre syndicat, votre association, votre comité d'entreprise, votre municipalité, etc.

**Si vous ne l'avez pas encore fait,
et sans attendre (SVP),
pensez à Régler
Votre cotisation 2007 !**

Nous avons reçu le N°100 des



A noter à son sommaire:

1. Le billet d'Elyane Bressol
2. La vie des IHS (Initiative en Midi-Pyrénées et AG de l'Institut National)
3. Dossier: Le syndicalisme international (du XIXème siècle à aujourd'hui— Jean-Marie Pernot,
4. Images: La naissance de la FSM — André Narritsens,
5. Actualité: La représentativité syndicale en question — Pierre-Jean Rozet,
6. En débat: l'adhésion de la CGT-U à l'ISR — André Narritsens,
7. Société: Les sondages: démocratie d'opinion ?— Alain Gély.

Sommaire

page 3:

Éditorial

Meilleurs vœux

Par Régis Gasse

pages 4 à 13:

**Les événements de février
1934 en Seine inférieure**

Par Gilles Pichavant

pages 14 à 18:

Louise Michel et le Havre

**L’attentat du 22 janvier
1888 au Havre**

Par Guy Decamps

Pages 19 à 22:

**L’exposition nationale de
Rouen en 1896**

La visite des ouvriers lyonnais

Par Serge Laloyer

Page 23

Bulletin d’adhésion 2007

Image de 1ère page: Partie centrale de l’affiche de la CGT, publiée pour le 1er mai 1934



Éditorial

Début d’année riche en activités dans le département.

Bonne année à vous tous qui lisez notre Journal « *le Fil Rouge* », bonne santé à vous tous qui vous préoccupez de l’histoire sociale dans notre département.

L’actualité sociale dans notre département en ce début d’année 2007 est riche:

Que ce soit sur l’emploi, contre les délocalisations : avec une action dans la métallurgie le 1^{er} février, où l’emploi industriel a reculé de 2.5%, et de 6% dans l’interim dans la filière automobile,

Que ce soit sur les salaires et la précarité ou les droits des salariés avec l’action du 24 janvier devant les sièges du Medef, à Rouen et au Havre,

Que ce soit contre la casse dans la fonction publique le 8 février avec toutes les organisations syndicales de salariés,

Mener les luttes syndicales d’aujourd’hui, c’est se battre pour un renforcement conséquent de la CGT, malgré la répression syndicale et la remise en cause de la représentativité syndicale en France par le patronat et le gouvernement.

En Seine-Maritime, nous comptabilisons déjà 200 adhésions nouvelles à la CGT. Tous cela est utile, indispensable mais nous ne pouvons nous en tenir là.

Les multinationales pèsent de tout leur poids dans cette guerre à outrance pour le profit maximum.

Ainsi, l’observatoire des inégalités faisait remarquer le 16 janvier dernier qu’un milliard d’enfants (soit un enfant sur deux) vivent dans la pauvreté. Cette pauvreté des enfants n’est pas seulement une question de revenu des parents, c’est aussi sous des privations en matière d’école, d’alimentation, de santé, etc.... La Shell entreprise hollandaise est cédée aux fonds de pension étrangers ... Face à tous ces éléments (et à bien d’autres), devons nous rester isoler ? Non !

La CGT a donc décidé d’adhérer en novembre dernier au congrès fondateur de la Confédération Syndicale Internationale réunis à Vienne, répondant ainsi aux véritables défis du syndicalisme mondial.

Tout cela démontre que nous continuons le combat commencé par nos aînés et nos aïeux depuis 1895.

Nous avons donc plus que jamais besoin de connaître l’histoire du mouvement, pour la transmettre et pour mener nos luttes d’aujourd’hui, quelles soient locales, régionales, nationales voire internationales. C’est pourquoi notre IHS-CGT-76 à un rôle irremplaçable et combien nous devons être attentif à son développement, et favoriser son rayonnement.

C’est pourquoi, cette année 2007, nous fêterons ensemble comme il convient son 10ème anniversaire.

Régis Gasse

Secrétaire général de l’ UD CGT 76

Président de l’ IHS-CGT-76

70ème anniversaire de 1936

Les événements de février 1934 en Seine-Maritime.

Par Gilles Pichavant

Les événements de 1934 sont l'élément déclencheur d'un processus qui allait conduire à la réunification de la CGT et à la création du Front populaire. Si l'on connaît assez bien le déroulement de événements au plan national, il est évident qu'on les connaît moins au plan local.

Les événements ont-ils été essentiellement parisiens, comme l'historiographie semble nous le laisser croire ? Ou ont-ils connu des développements locaux ? Que s'est-il donc passé en Seine-Maritime ? Comment les événements ont-ils été vécus ? Quelle implication des salariés et de leurs syndicats dans la riposte au fascisme ? Quelles conséquences ? Voilà une série de questions auxquelles nous nous sommes attaché à répondre dans cette étude.

Le contexte de l'époque

Les élections de 1932 conduisent à l'assemblée nationale une majorité dite du « néo-cartel » (cartel des gauches), composée des radicaux et des socialistes. Le nouveau gouvernement suscite de grandes espérances, mais il déçoit rapidement. Son programme élude les problèmes de la grave crise qui touche tous les pays capitalistes (crise dite de crise 29). Cette crise qui intervient plus tardivement en France, à partir de 1930, durera aussi plus longtemps.

Pour y faire face la principale orientation budgétaire que le gouvernement prépare à l'automne 1933 est une

réduction du salaire des fonctionnaires sous la forme d'un prélèvement de 6% qui cristallise les oppositions au sein même de la majorité gouvernementale. S'ajoutent à ce projet, la limitation du recrutement des fonctionnaires, le retard à l'avancement des fonctionnaires, la retenue sur les pensions civiles de 6 à 10% et de 4% sur les pensions d'ancienneté. Ces projets provoquent des réactions syndicales vives chez les organisations de fonctionnaires et en particulier le Cartel confédéré des services publics (CGT) et au sein de la SFIO. Les crises ministérielles se succèdent. Quatre ministères sont formés successivement en quatre mois qui précèdent la crise finale : le ministère Sarraut dure 30 jours, le ministère Chautemps 66 jours et le ministère Daladier, selon les termes de la presse de droite, glisse « dans la boue et dans le sang après seulement 10 jours d'existence ». Au cours de la période de Noël éclate en effet un scandale financier, l'affaire Stavisky. Celui-ci, très proche des radicaux et escroc de haut

vol, est découvert mort dans son chalet de Chamonix. Des milliers de petits porteurs qui ont acheté des bons du Crédit Municipal de Bayonne, se retrouvent spoliés. On accuse Chautemps de l'avoir fait assassiner pour éviter des révélations inopportunes.

Dans le même temps, la CGT-U est particulièrement virulente contre la politique du gouvernement, en témoigne ce tract distribué le 15 janvier 1934 sur les quais



Affrontements place de la Concorde à Paris, au soir du 6 février 1934

de Rouen :

« Pendant que le Gouvernement Stavisky favorise les grands escrocs dont certains ministres sont les complices, l'on refuse les secours nécessaires aux chômeurs.

CHÔMEURS :

Pour le paiement de nos journées de travail au tarif syndical,

Pour le secours de chômage les 7 jours d'allocation

Pour l'assurance chômage

Pour l'amélioration de nos conditions de vie

Tous à la RÉUNION qui aura lieu 10 rue de Fontenelle à Rouen

Le Lundi 15 janvier 1934 à 16 h 45

Présence du camarade RIVIÈRE de l'Union Régionale »

La crise qui a commencé à la suite du crack de 1929 aux États-Unis, et qui s'est abattue sur la France au début des années 30, continue à faire des ravages, à

multiplier le nombre de chômeurs et à servir de prétexte au patronat pour diminuer les salaires.

La droite classique s’attaque vigoureusement aux timides ministres radicaux ou républicains socialistes soutenus par les députés de la gauche modérée. Elle ne tarde pas à mettre en cause les institutions républicaines elles-mêmes.

Dans cette atmosphère, les ligues d’extrême droite factieuses prennent de l’importance. L’appui du patronat leur est largement acquis. La présence de leurs alliés dans les assemblées et l’appareil d’État semble garantir leur succès. La conjoncture internationale – après l’arrivée de Hitler au pouvoir – est une source d’encouragement pour les chercheurs d’aventure. Le moment paraît propice pour tenter un coup de force qui permettrait la mise en place d’un pouvoir fort, imité de l’Italie et de l’Allemagne, capable de juguler les forces ouvrières et démocratiques.

Les forces de l’extrême droite sont importantes dans le département. En mars, le préfet estime ainsi ses effectifs : Camelots du roi, et Dames royalistes 5600 (200 à Rouen, 200 au Havre, 100 à Dieppe) Jeunesses patriotes 350 (170 à Rouen, 120 au Havre, 60 à Dieppe), Solidarité française 40 à Rouen. Le principal mouvement est celui des Croix de feu qui compte 4500 adhérent au Havre, 300 à Rouen, et qui est bien implanté à Elbeuf et à Dieppe où ils disposent de bihebdomadaires (*La Vigie*, *le journal d’Elbeuf*). D’une manière générale, une grande partie de la presse locale lui est acquise, comme le *Havre-Eclair*, et le *Journal de Bolbec*

Pourtant le 3 février, à l’appel de la section havraise du Comité Amsterdam-Pleyel, dite « *Ligue contre le fascisme et la Guerre* », une manifestation contre le fascisme réunit 2000 personnes place Thiers. Les manifestants sont dispersés par la police qui tire en l’air. Le 23 janvier précédent, des antifascistes avaient déjà tenté d’apporter la contradiction dans un meeting organisé par la section havraise du Parti Socialiste National, mouvement d’extrême droite. Ils avaient été reçus à coup de revolver et l’un d’eux, blessé, avait été emmené à l’hôpital.

Les événements du 6 février 1934

Ce jour là se déroule à Paris la tentative de putsch fasciste. Le soir, plusieurs manifestations simultanées convoquées par des mouvements d’extrême droite (les Croix de Feu, les Camelots du roi, les Jeunesses patriotes, la Solidarité française, etc.), place de la Concorde et au Quartier Latin, tournent à l’émeute. Les manifestations marchent sur la Chambre des Députés et se heurtent aux barrages de police. Aux cris de « *A bas les voleurs* » et de « *démission* », elle s’acharne à briser les barrages qui la séparent de l’assemblée. Son flot devient d’heure en heure plus imposant ; la manifestation tourne bientôt à la rixe san-

glante. Tout devient projectile. Les autobus brûlent. Mais le coup de force échoue. Au matin du 7 février, Paris relève, stupéfait, 15 morts et 1435 blessés dont 57 par balles. C’est la plus grande expression de violence qu’ait connu Paris depuis la Commune.

Au Havre, des groupes de Croix de feu et d’anciens combattants se réunissent place Gambetta autour du monument aux morts et tentent ensuite de se diriger vers l’hôtel de ville, mais ils sont arrêtés par la police. Pendant ce temps, deux cent syndicalistes se sont installés à Franklin, pour prévenir toute tentative contre la maison des syndicats.

A Rouen une centaine de militants de la CGT-U et communistes tentent de se réunir vers 16 h 30 à la Bourse du Travail, avec le même objectif qu’au Havre : protéger les locaux d’une éventuelle agression de l’extrême droite. Les portes étant fermées, Jean Rivière, le secrétaire de la 19e Union Régionale Unitaire engage les assistants à tenir la réunion sur la voie publique devant la Bourse. La police intervient alors pour faire la faire disperser. Rivière est appréhendé et conduit au Commissariat central. (note : 6 février 1934 - Rapports du Préfet au Ministre de l’Intérieur-ADSM).

A Dieppe les Croix de Feu manifestent au nombre d’une trentaine le 7 février.

Malgré les hésitations de la CGT, la riposte s’organise. A Paris, le 7 février, cinq syndicats de la CGTU votent le principe de la grève générale antifasciste. La Commission Administrative de la CGT est réunie et, sous la pression de nombre de ses militants, décide la grève générale pour le 12 février.

De leur côté, le Parti Communiste et la CGTU appellent à manifester dès le 9 février. À Paris la manifestation a lieu de la République à la Gare de l’Est. Cinquante mille personnes y participent. La police intervient brutalement mais ne peut empêcher les manifestants de tenir la rue jusque tard dans la nuit. Six d’entre eux paieront de leur vie ce courage. Cette manifestation décuple les énergies et prépare la grève générale du 12 février pour laquelle la CGTU lance un appel parallèle. Le Parti Communiste et le Parti Socialiste décident d’appuyer ce mouvement. Dans toute la France, le 12 février sera puissant. Près de cinq millions de travailleurs cessent le travail. En Seine Inférieure le mouvement touche toutes les grandes agglomérations et toutes les corporations.

Dès le 9 février au Havre et à Sotteville

Les livres d’histoire n’évoquent que la riposte parisienne pour la CGT-U et le Parti communiste. Pourtant en province aussi on se mobilise et on manifeste. C’est le cas en Seine Inférieure, comme on peut en trouver les traces aux Archives départementales.

Les événements du 6 février ont profondément ému et choqué les travailleurs et la population ouvrière qui

sont attachés à la République et à ses valeurs démocratiques, même s'ils sont nombreux à rêver d'une république socialiste, à l'image de l'idée qu'ils se font du socialisme de la jeune URSS.

Au Havre, à sept heures du soir, un meeting, rassemblant plusieurs milliers d'ouvriers venus directement à la sortie du travail, se tient place Thiers. René Cance et Roger Haugel appellent les travailleurs à la riposte antifasciste, parlent de la manifestation qui a eu lieu dans la journée à Paris.

Au même moment à Sotteville-lès-Rouen, les manifestants se rassemblent place Voltaire pour protester contre le coup de force qui a eu lieu quatre jours auparavant. Ils sont bientôt près d'un millier venu des ateliers des chemins de fer proches, des usines alentours et des communes environnantes. Bientôt un cortège se forme qui prend la direction de la place de la Mairie, où il arrive vers 19 heures. L'ambiance est électrique. Un ouvrier tente d'accrocher un drapeau rouge à la façade de la mairie. Une vitre de la marquise se brise. Un groupe s'en prend à la voiture du maire, qui est malmenée, mais des militants interviennent pour les calmer.

Jean Rivière, prend la parole devant une foule attentive qui emplit toute la place. Il attaque le gouvernement Doumergue et sa faiblesse face aux factieux qu'il accuse d'être à l'intérieur même de l'appareil d'État et de la police. Il stigmatise l'attitude du préfet de police de Paris, Chiappe. Il appelle à l'unité d'action face à la montée du fascisme et invite les ouvriers à rejoindre leurs organisations de classe, la CGTU et le Parti Communiste. La manifestation se disperse sans autre incident.

La préparation de la journée du 12 février

Le vendredi 9 février, de nombreux tracts sont distribués à l'entrée des entreprises et Services publics pour appeler les ouvriers et les fonctionnaires à participer au mouvement du 12 février. Des affiches sont placar-

dées un peu partout dans la ville.

Le tract de l'union locale des syndicats confédérés du Havre et de sa région (CGT) est simple et clair : « *La commission exécutive de la Confédération Générale du Travail a décidé que contre les menaces du fascisme et pour la défense des libertés publiques une GREVE GENERALE limitée à 24 heures qui devra être effective le lundi 12 février. Nous demandons à nos adhérents d'observer l'ordre de grève qui nous est transmis par la CGT. Faites le geste nécessaire en face du péril imminent qui nous guette.* » Et en post-scriptum : « *Nous prions les parents de ne pas envoyer leurs enfants à l'école.* »

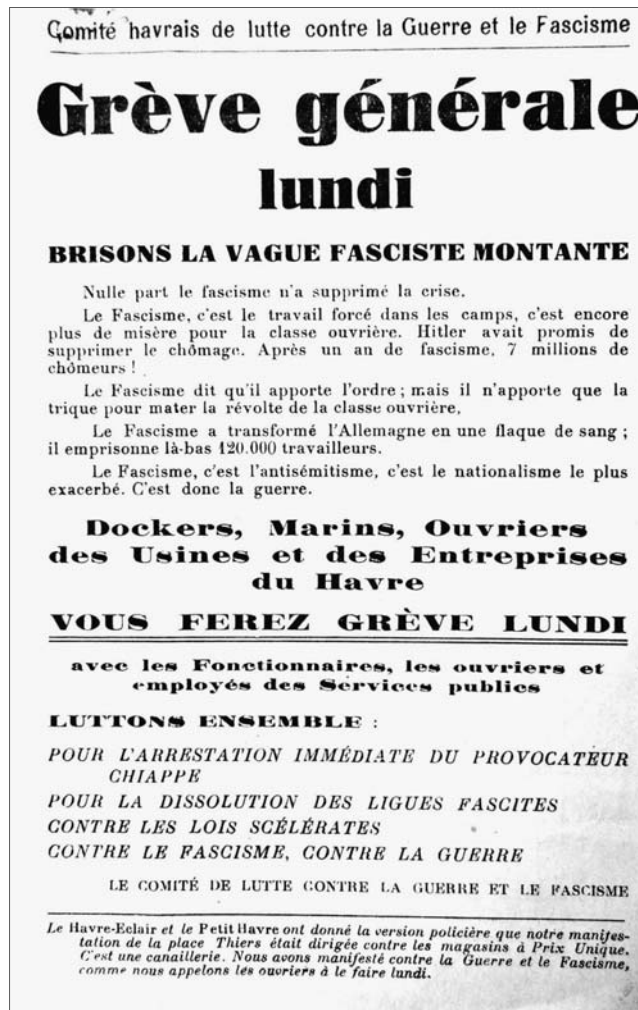
Le comité Havrais de Lutte contre la Guerre et le Fascisme, organisation initiée par les communistes, distribue des tracts partout en ville :

**« Grève générale
lundi,
Brisons la vague
fasciste montante. »**

Remarquons la lucidité de ce tract (voir illustration) sur la situation en Allemagne et la politique hitlérienne. Il apporte la preuve que sa brutalité envers les organisations politiques et syndicales de gauche (« *Le fascisme a transformé l'Allemagne en une flaque de sang* ») était parfaitement connue en ce début 1934, ainsi que les ravages de l'antisémitisme! Notons aussi que la condamnation du régime hitlérien est le fait de la gauche, la gauche communiste, puisque ce « *comité Havrais de Lutte*

contre la Guerre et le Fascisme » est l'émanation havraise du Comité Amsterdam Pleyel.

Le vendredi soir les responsables de tous les syndicats du Havre, qu'ils appartiennent à la CGT, à la CGTU ou qu'ils soient Autonomes, se réunissent ensemble à Franklin pour organiser la journée du 12 février. C'est une initiative exceptionnelle et rare, qui montre bien l'inquiétude générale qui permet de dépasser les divisions. La participation nombreuse montre bien l'émotion que le 6 février a provoqué dans le pays. Plus de 150 personnes sont réunies dans la salle de Franklin. Commencée à 21 heures, la réunion se terminera à 22



Tract havrais du Comité Amsterdam-Pleyel—ADSM

heures 30.

Les responsables des trois Unions locales prennent la parole successivement. Le Gall, secrétaire de l'Union des syndicats autonomes prend le premier la parole et fait un exposé de la situation économique et politique, en dénonçant le fascisme. Fernand Legagneux, secrétaire de l'Union locale Unitaire (CGT-U) insiste longuement sur la nécessité de réaliser l'unité syndicale afin de défendre les intérêts de la classe ouvrière et pour faire face au danger fasciste. Bernard, de l'Union locale confédérée (CGT), soutient lui aussi l'idée que la gravité de la crise économique crée une obligation aux dirigeants syndicaux de tenter un rapprochement entre les tendances syndicales afin de trouver une solution rapide et favorable aux intérêts de la classe laborieuse. Si la réunion se prononce pour engager l'action commune contre le fascisme, Le Gall repousse l'idée de l'unité, au nom des autonomes, parce que plusieurs de ses militants refuseraient de s'associer à la CGT-U. Si les événements du 6 février ont commencé à bousculer les choses, on voit bien que l'on est encore loin de la réunification de la CGT, qui sera l'aboutissement d'un long processus.

Dans le week-end, de nombreux syndicats réunissent leurs adhérents; 150 instituteurs le vendredi soir, 200 chômeurs le samedi après midi, de nouveau les instituteurs le dimanche matin, etc. Il en est de même à Rouen, à Dieppe et à Elbeuf, où la mobilisation syndicale se construit souvent dans l'unité. Et même si CGT et CGTU n'en sont pas encore à organiser conjointement des rassemblements unitaires, la CGTU appelle les travailleurs à participer aux rassemblements, meetings et manifestations organisées par la CGT. De même les organisations de la CGT décident d'accepter la présence des militants de la CGTU et de les autoriser à prendre la parole dans leurs meetings.

D'abord une campagne de réunions publiques

Dans les grandes localités du département, des meetings sont organisés par le parti radical et le parti radical-socialiste, le parti socialiste SFIO, le parti socialiste de France, ainsi que les organisations de la CGT. Le Parti communiste et la CGT-U ne sont pas associés à l'organisation de ces meetings, une partie des

organisateurs considérant les communistes comme des antirépublicains et refusant tout contact avec eux.

Le communiqué des radicaux que l'on trouve dans le *Dépêche de Rouen*, est on ne peu plus clair à ce sujet. Placé au dessus des communiqués de tous les groupements, syndicats et partis politiques appelant au meeting, il se termine ainsi : « (...) » **POUR LA REPUBLIQUE, CONTRE LES ENTREPRISE FACTIEUSE FASCISTES ET COMMUNISTES** ».

Cela n'empêche pas les communistes et les militants de la CGT-U de s'inviter à ces réunions, et d'y appeler largement leurs sympathisants, la population et tous les salariés.

A Rouen, le meeting a lieu le dimanche 11 février à 9 h 45 place du Boulingrin. La participation populaire est massive. La place est noire de monde. Les communistes et les unitaires sont bien présents, nombreux et dynamiques. Alors que les organisateurs souhaitent qu'il n'y ait « *ni chant, ni manifestation ou cris seditieux* », « l'internationale » et la « jeune garde »

sont repris par la foule, ainsi que des slogans contre le gouvernement, pour le « front unique » et pour la dissolution des ligues factieuses. Pas plus qu'il n'ont réussi à obtenir qu'il n'y ait pas de chants ni de slogans, les organisateurs initiaux ne pourront pas non plus empêcher que les communistes et les unitaires y prennent la parole.

A Elbeuf, le meeting réunissant 500 personnes se tient place de

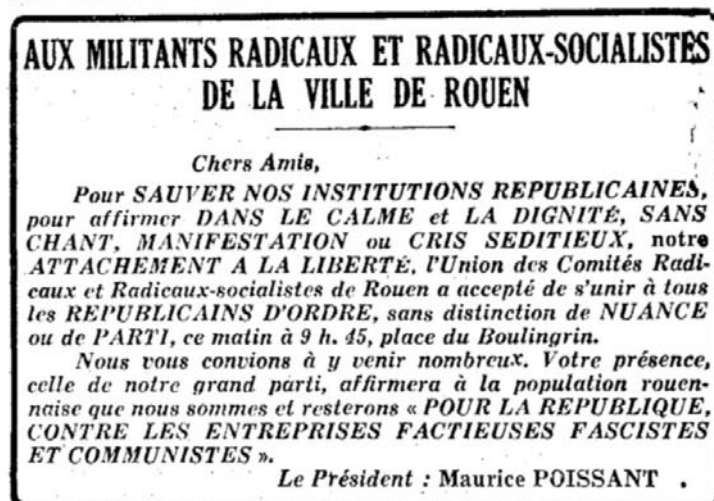
l'Hôtel de Ville et se poursuit dans la salle des fêtes de la mairie, avec les radicaux-Socialistes, la SFIO, la CGT, la CGT-U, le Comité des chômeurs, le Comité de lutte contre la guerre, les Combattants de la Paix, la Ligue des Droits de l'Homme.

La forte mobilisation dans ces meetings contribue à la mobilisation pour le 12 février. Notons cependant qu'à Dieppe, le meeting n'a lieu que le 12 février au soir. Nous en parlons plus loin.

Le dispositif policier

Dès le lendemain des événements de Paris, la préfecture et les sous-préfectures sont en état d'alerte. Pressés par les services de l'État, les services du Président du Conseil, et le Ministère de l'Intérieur, le préfet

LES MANIFESTATIONS DE DIMANCHE ET DE LUNDI



**Communiqué des Partis Radical et Radical socialiste dans la
Dépêche de Rouen, le 11 février 1934- ADSM**

demande rapports sur rapports aux services de police et de gendarmerie. Il est en mesure de communiquer le dimanche 11 février un rapport circonstancié sur la situation en Seine Inférieure, dont le contenu décrit assez précisément ce qui se passera effectivement dans la journée suivante.

Il s'attend à une forte participation à la grève dans les services publics et, plus particulièrement, chez les facteurs et les ouvriers des lignes des PTT, chez les instituteurs, ainsi que dans les Contributions indirectes. Il s'attend aussi à ce que la presse ne paraisse pas.

Il signale que si des menaces de sanction envers les fonctionnaires avaient été formulées, le mouvement n'aurait pas eu l'ampleur annoncée. Il déplore en particulier le fait que le personnel des PTT ait eu connaissance des consignes de l'administration centrale allant en ce sens, ce qui va contribuer à ce qu'il y ait un fort taux de grévistes.

Au matin du 12 février cependant, un formidable dispositif policier a été mis en place pour surveiller le mouvement et empêcher les piquets de grève.

Au Havre, dès minuit, et à la demande du directeur des services télégraphiques (PTT), les cabines de jonction de Sanvic et de Gravelle sont gardées. A 5h45, des patrouilles cyclistes et automobiles surveillent l'entrée des usines situées tant à l'intérieur du Havre qu'à sa périphérie, et chez Schneider à Harfleur, de manière à dresser des procès-verbaux pour entrave à la liberté du travail dès qu'un piquet de grève se forme. Ils surveillent aussi le libre passage des autocars allant à Rouen et à Port Jérôme.

Vers sept heures du matin, ils interviennent à l'entrée des Chantiers Augustin Normand pour disperser le piquet de grève. Ils procèdent à l'arrestation de deux militants, Ismaël Toulouzan et Eugène Manautines secrétaire du syndicat unitaire des marins, qui seront plus tard condamnés par le Tribunal correctionnel pour entrave à la liberté du travail. Mais les policiers n'arrivent pas à faire reprendre le travail aux ouvriers qui quittent en masse l'usine pour se rendre à Franklin.

A 9h45, toutes les forces de police et de gendarmerie sont rassemblées et disposées aux endroits stratégiques, prêtes à intervenir si la manifestation dégénérerait.

A Rouen, 182 gardiens de la paix, 90 gardes mobiles, 60 gendarmes et 50 inspecteurs de polices sont disposés un peu partout dans la ville. Dès 6 heures du matin, il y a 30 gardiens de la paix et 40 inspecteurs au Pont Transbordeur, 10 gardiens Rive gauche, 15 autres à l'Hôtel de Ville, 60 gardiens et 40 inspecteurs aux abords de la Bourse du Travail. Chacune des quatre gares se voit dotée d'un petit groupe de gardiens de la paix commandés par un gradé. Des petits grou-

pes de policiers ou de gendarmes sont postés aux abords de la Recette principale de Rouen et du dépôt des tramways. Enfin, 30 gendarmes avec camionnettes et 15 gardiens de la paix sont en réserve au commissariat central, des gendarmes sont en réserve à la caserne de gendarmerie, et deux pelotons mobiles de 30 hommes attendent les ordres à la caserne Hatry.

Le Havre en pointe.

L'appel à la grève de la CGT et de la CGT-U est largement suivi. Aucun salarié ne s'est présenté à la Manufacture des tabacs. Le personnel de la Poste est massivement en grève. Aucune distribution ni aucune levée du courrier. De nombreuses usines sont fermées. Le sous-préfet chiffrera à 2800 le nombre de grévistes dans la métallurgie sur un effectif total de 9800. Il chiffre ainsi le nombre de grévistes: 100% à la Manufacture des tabacs, 50% chez Augustin Normand, presque 100% chez Breguet et aux Chantiers de la Méditerranée (« *petit nombre de rentrée* »), 60% chez Bertrand. Sur le port, le travail est nul. Il n'y a ni tramways ni autobus, ni taxis. Les journaux n'ont pas paru. Le service des poubelles n'a pas fonctionné. Vers 9 heures, après une réunion des chômeurs au cercle Franklin, un cortège de près de 10 000 personnes se forme, précédé de drapeaux rouges des syndicats. Il parcourt la ville « *en silence, sans heurt et sans incident* » dit la presse. « *Il était difficile d'évaluer la foule, nous ne pouvons dire qu'une chose, c'est qu'elle dépassait à coup sûr dix mille personnes. Peu ou pas de femmes dans ce nombre, pas une centaine, des ouvriers pour la plupart* ».

La manifestation est autorisée par la Municipalité du Havre. Le parcours est traditionnel : Cercle Franklin, Cours de la République, Boulevard de Strasbourg, rue de Paris, Chaussée des Etats Unis, Boulevard Foch. Il passe devant l'Hôtel de Ville, puis par la rue Thiers, et la rue de Normandie, jusqu'à la place des expositions. Un service d'ordre a été mis en place par les syndicats. Le cortège se disloque vers midi Cours de la République sans incidents

A 15h00 plus de 3000 manifestants se rassemblent de nouveau à Franklin. 300 d'entr'eux, — selon la police — pour l'essentiel des dockers, se déplaçaient pour envahir la gare « de la petite vitesse » à l'appel de la CGT-U et du Parti communiste. Après quelques incidents avec quelques rares non grévistes, l'intervention de la police et du secrétaire du syndicat autonome, les manifestants quittent les lieux pour revenir à Franklin.

Rouen : deux manifestations.

Le rapport du commissaire central de police de Rouen daté de la veille, prévoit l'ampleur de la mobilisation et la puissance de la journée ; il nous informe sur les méthodes de luttes spécifiques aux diverses professions, qui ne prennent pas forcément la même forme

Syndicat Autonome des Ouvriers du Port, Commis Auxiliaires
et Similaires du Havre

Aux Ouvriers du Port !

Camarades,

Votre Conseil Syndical vous invite à répondre
en masse, LUNDI 12 FÉVRIER, au mot d'ordre de

GRÈVE GÉNÉRALE

Nous comptons que fidèles à votre habitude
de lutte vous serez à la pointe du combat et que
vous prouverez, une fois de plus, votre aptitude à
défendre avec vos revendications immédiates, les
libertés syndicales et ouvrières.

Nous comptons sur vous !

LE CONSEIL SYNDICAL.

P.-S. — Tous les dockers doivent se trouver aux postes
d'embauchages où il est prévu un pointage des cartes syndi-
cales. — Rendez-vous à 9 heures au Cercle Franklin.

 REP. DU L'UNION-HAVRE

**Tract du syndicat autonome des ouvriers du port du
Havre –ADSM**

et qui mettent en évidence le niveau de conscience et
de responsabilité des salariés:

*« Les postiers rejoindront les lieux de travail aux heu-
res habituelles, mais resteront inactif et veilleront à ce
que personne ne travaille ; il n'y aura donc vraisem-
blablement pas de distribution de courrier.*

*Les services actifs des Douanes commenceront la
grève à minuit. Néanmoins, pour éviter que les mar-
chandises non dédouanées ne soient enlevées sans
payer les droits, huit hommes resteront de service sur
la Rive droite – Rouen – et six sur la rive gauche.*

*Aux Contributions indirectes, mêmes consignes qu'à
la Poste : rendez-vous sur les lieux de travail aux heu-
res habituelles, mais inaction complète et surveillance
de ceux qui seraient tentés d'enfreindre les ordres des
organisations*

*L'enseignement, primaire tout au moins, n'assurera
pas de classes.*

*Dans les chemins de fer, arrêt de travail de 15 minutes
dans la matinée pour les services sédentaires et de une
minute sur voie de garage pour les services roulants.*

*Les services départementaux et municipaux, les tram-
ways en particulier semblent décidés jusqu'ici à fonc-
tionner comme d'habitude.*

Chez les employés et les ouvriers, l'ordre de grève

*sera beaucoup moins suivi. Jusqu'ici, on ne prévoit de
défection qu'à la corporation du Livre et de l'impri-
merie, qui cessera le travail à minuit. Peut-être toute-
fois, le Journal de Rouen sera-t-il tiré comme d'habi-
tude.*

*Chez les dockers, défection certaines de partisans de
Rivière – CGTU – 100 à 150 ouvriers. Les autres ou-
vriers du port semblent jusqu'ici devoir travailler nor-
malement.*

*Deux réunions auront lieu à la Bourse du travail,
l'une à 9 heures, organisées par les Unitaires et l'au-
tre à 15 heures 30 par les confédérés ».*

Effectivement la grève est forte, mais beaucoup moins
qu'au Havre. Dans le rapport du préfet, on peut lire les
éléments suivants: à la Poste, seuls 15 facteurs travail-
lent à Rouen (soit moins de 10%); 40% du personnel
des guichets est en grève; aucun agent des lignes ne
travaille ainsi que 70% du personnel des services télé-
graphiques; Le téléphone avec Paris n'est assuré que
pour les services officiels — à l'époque, l'interurbain
est manuel; il est assuré par des opératrices —; La
grève est quasi unanime aux douanes « actives »; 43%
de grévistes chez les instituteurs des écoles de garçon,
mais seulement 16% dans les écoles de filles, soit no-
tablement moins que le mouvement de 1933; 1/3 du
personnel des contributions était en grève; par contre
les services municipaux ainsi que le gaz et l'électricité
ont fonctionné normalement. Chez les cheminots, le
personnel des gares a observé le mouvement comme il
était prévu, mais il n'y a pas eu de grève aux ateliers
de Sotteville (réparation de locomotives). Chez les
dockers, 650 ont travaillé sur les 1500 embauchés
habituellement.

Vers 9 heures, le nombre des manifestants à la Bourse
du travail, située rue de la Basse Vieille Tour, croît
progressivement. Les corporations arrivent par grou-
pes compacts, venant de leur lieu de rassemblement
initial. Il y a bientôt plus de 1000 personnes au mee-
ting selon la police.

Plusieurs orateurs prennent la parole sous la prési-
dence de trois militants – C'était la tradition que les
meeting soient présidés par un président et deux asses-
seurs. Intervenant le premier, Jean Rivière secrétaire
de la 19e Union régionale CGT-U attaque le gouver-
nement Doumergue et invite les ouvriers à ouvrir les
yeux et à rejoindre leurs organisations de classe. En-
suite, Henri Courtade Membre de la Commission Exé-
cutive de la CGT-U réclame une minute de silence en
mémoire des militants communistes morts dans la
contre manifestation organisée par le Parti Commu-
niste à Paris, le 9 février. Il fait ensuite le procès du
gouvernement et déclare que si le peuple ne réagit pas,
le fascisme risque d'arriver en France comme cela a
été le cas en Allemagne. Il appelle les travailleurs à se
grouper « au sein du Parti Communiste », à former
des comités d'action dans chaque entreprise et à lutter

contre toute diminution de salaire, contre toute diminution de main d'oeuvre et contre l'augmentation des cadences. Victor Engler, secrétaire de l'Union Locale CGTU se félicite de l'arrêt de travail sur le port de Rouen, résultat obtenu grâce à l'action commune du Parti communiste, du comité d'action et du syndicat des ouvriers du port. Annonçant qu'il était présent à Paris le 9 février, il témoigne de la violence des affrontements, en particulier entre les contre-manifestants du Parti Communiste et de la CGTU et les forces de l'ordre.

À la suite du meeting, un cortège de 500 personnes — selon la police — se forme avec en tête les responsables de la CGTU. Au chant de l'Internationale il s'engage dans la rue de la République. Une halte a lieu devant le Journal de Rouen, place de l'Hôtel de Ville. Victor Engler monté sur un banc dénonce l'attitude du journal qui déforme systématiquement la réalité du mouvement social.

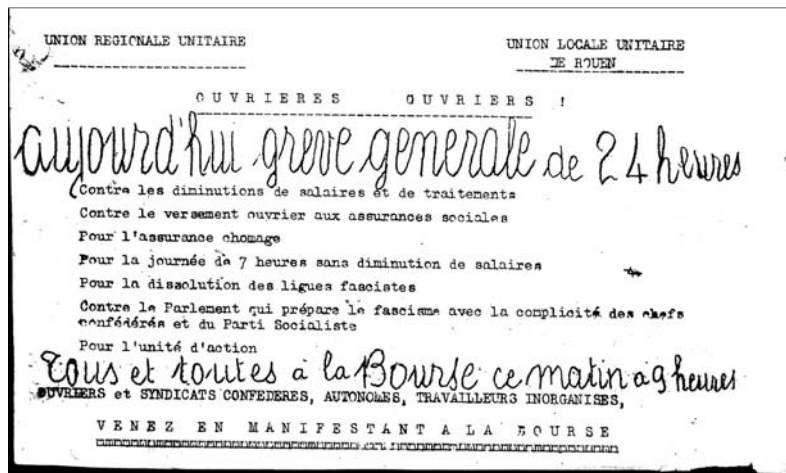
La manifestation se poursuit par la rue Thiers, les rues Beauvoisine, des Carmes, du Gros Horloge, du Grand Pont et se termine sur le terre-plein de la Bourse. Tout au long de la manifestation, les manifestants chantent l'Internationale, La jeune Garde, la Carmagnole, et par intervalles scandent « *Chiappe en prison* », « *A bas le fascisme !* », « *dissolution des ligues fascistes* », et par moment chantent « *Métayer si tu continues, de tes élections, il n'y restera guère, Métayer si tu continues, de tes élections, il n'y restera plus* ». À la fin de la manifestation, montant sur les marches du bureau de poste, Henri Courtade se félicite du succès de l'initiative et invite tout le monde à venir assister au meeting des confédérés, à 15 heures, à la Bourse du Travail. Il espère que la démonstration d'aujourd'hui donnera à réfléchir aux fascistes. Victor Engler donne, quant à lui, rendez-vous à tous à 13 heures pour s'opposer au chargement quai Émile Duchemin d'un vapeur chargé de munitions. Comme un employé du bureau de poste en fermait les grilles, il assura que « *les ouvriers n'avaient pas l'intention de dévaliser le trésor de l'État Stavisky et qu'ils en laissaient ce soin aux Stavisky* ». Henri Courtade annonce alors que d'après ce qu'il venait d'apprendre, 200 ouvriers avaient quitté le travail à Petit-Couronne. Enfin, Decaux, militant docker, demande aux manifestants de bien entourer et de protéger leurs dirigeants, afin qu'on ne les arrête pas. Les manifestants se dispersent

vers midi moins le quart.

L'après midi, vers 15 heures, ce sont plus de 2500 personnes — selon le rapport du préfet — qui se retrouvent au meeting organisés par les syndicats confédérés (CGT) à la Bourse du Travail, rue de la Basse Vieille Tour. Celui-ci se tient à l'extérieur des locaux, la grande salle de la Bourse étant trop petite. Les unitaires, invités par Courtade, sont venus nombreux. On remarque une forte proportion de fonctionnaires, en particulier des douaniers et des facteurs en uniforme.

Alors qu'il n'avait pas été initialement prévu de donner la parole aux Unitaires, c'est Henri Courtade qui prend la parole le premier et, répétant ce qu'il avait dit le matin, et, profitant de la tribune qui lui était donnée,

il termine en disant qu'« *il ne fallait pas compter sur les radicaux pour défendre la république contre les menées fascistes* ». Honoré Lemerrier, cheminot, de l'union locale CGT, intervenant à son tour, fait un vibrant appel à l'union. Puis Victor Engler, annonce que le travail était arrêté sur le port, sauf sur le bateau où l'on



Tract de l'Union locale CGT-U de Rouen, appelant au premier rassemblement de Rouen le 12 février 1934 — ADSM

chargeait des munitions. Un essai de débauchage des dockers non grévistes a été tenté dans l'heure de midi, mais la protection de la police l'en a empêché. Intervenant ensuite, François Guillou des marins CGTU se félicite de l'union des fonctionnaires et des ouvriers. Il espère qu'« *elle durera et qu'au prochain appel du prolétariat, les fonctionnaires répondront présent* ». Il déclare qu'« *il n'existe qu'un seul pays où il n'y a pas de fascistes et où il n'y a pas de chômeurs, c'est l'URSS, parce que le prolétariat y a pris le pouvoir* ». Il souhaite qu'il se passe la même chose en France. Dubois du syndicat CGT (Confédéré) de l'enseignement technique, parle dans le même sens. Enfin Louis Reine, secrétaire de l'Union départementale des syndicats confédérés (CGT) déclare espérer « *que bientôt il ne sera plus question de communistes, de socialistes, d'unitaires et de confédérés* », et que « *la classe ouvrière, fonctionnaires compris, sera unie pour réaliser ses revendications* ». Le cortège s'organise ensuite. On remarque les bannières syndicales du bâtiment, du port et de la marine fluviale.

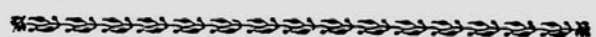
La journée dans le reste du département.

À Elbeuf, participant au mot d'ordre national de Grève générale du 12, plusieurs centaines de manifestants se

réunissent place du Calvaire. Édouard Charles, du PCF et de la CGTU, prend la parole. Puis les manifestants défilent jusqu’à la place de la République.

A Dieppe la grève est quasi-totale à la Manufacture des tabacs, où l’on compte plus de 400 grévistes. Seulement trois ouvrières et quelques chefs d’ateliers travaillent. Ils sont salués à leur entrée par des quolibets lancés par une centaine de grévistes rassemblés devant l’entrée. Les grévistes forment bientôt un cortège, avec à sa tête des militants de la C.G.T et de la CGTU, parmi lesquels on reconnaît M. Malfilatre, conseiller municipal et militant de la C.G.T.U. Le cortège gagne la salle des syndicats, rue de l’Hôtel de ville, en passant par la Grande Rue. Dans les écoles primaires, tous les instituteurs des écoles Michelet et Louis Vitet sont en grève. L’accueil des élèves était fait par les directeurs. Au dépôt des chemins de fer, les cheminots marquent le coup par un arrêt symbolique.

Le soir, tous les démocrates dieppois se donnent rendez-vous à la salle des fêtes, où le Parti Radical et le Parti Radical Socialiste avaient prévu une réunion



Si, dans notre ville, les Employeurs étaient mis dans l’obligation d’appliquer intégralement :

Les huit heures ;

Le repos hebdomadaire ;

De supprimer :

Le double emploi ;

De n’employer :

Aucun personnel ayant une retraite normale,

Il y aurait beaucoup moins de chômeurs au Havre.

Pourquoi ne le veut-on pas ?...

En page 4 du numéro de février 1934 de « Vérités », l’organe des syndicats du Havre quelques vérités dont certaines reviennent d’actualité.

contradictoire. Les Unitaires et les communistes appellent à y participer. La salle est pleine à craquer. Il y a beaucoup d’ouvrières de la manufacture des tabacs et beaucoup d’ouvriers du port et des usines. L’ambiance est enfumée et la température est étouffante. Plusieurs personnes se trouvent mal. Des militants des croix de feu tentent d’intervenir, mais la foule les fait taire. On conspue Chiappe le préfet de police de Paris qui a laissé les insurgés s’installer boulevard St Germain. L’ambiance préfigure le Front Populaire.

Une manifestation a lieu au Tréport, une autre à Blangy sur Bresle, où 300 ouvriers venant du Vimeu (Somme) ont rejoint les grévistes de la verrerie Magni

er, et manifestent devant l’usine coffres-forts Fichet.

A Fécamp, le mouvement touche au minimum l’enseignement. Tous les instituteurs sont en grève, et seule la garde des enfants est assurée.

Le 12 février 1934: un événement fondateur, à l’origine de la réunification de la CGT et du Front populaire

De 1932 à 1934, les manifestations sont le fait de la droite et de l’extrême droite, et le 6 février 1934 en est le prolongement. Il ne constitue en rien une apogée. Les ligues d’extrême poursuivent leur renforcement dans les années 1934, 1935 et 1936. Les Croix de feu qui comptaient 35 000 membres en février 1934, en revendiquent 100 000 à l’été 1935 et 450 000 en 1936. Elles constituent une menace croissante. Elles organisent des démonstrations publiques ayant pour but de frapper les esprits par le nombre des participants, comme ce sera le cas à Assigny le 31 mai 1935 où 500 personnes assistent à un meeting, dont une dizaine de maires des communes voisines. Elles s’ancrent dans les localités en organisant des soupes populaires au profit des chômeurs.

Devant la menace fasciste qui s’est révélée le 6 février, la mobilisation du 12 février 1934 marque profondément et durablement la vie sociale et politique de notre pays. Elle entraîne un rapprochement entre les organisations de gauche et les syndicats. Nous assistons à un grand changement, avec une lutte de masse, avec les syndicats et les partis de gauche, ce jusqu’en 1938. Il y a désormais une riposte anti-fasciste dès que la droite prend des initiatives. La lutte contre le fascisme est menée parallèlement à la lutte pour la défense du niveau de vie. Unis contre les fascistes en février, les travailleurs restent unis contre les patrons. L’idée de l’unité prend consistance. Désormais dans les comités de chômeurs, dans les luttes des dockers, des fonctionnaires et des marins contre la diminution des salaires, les travailleurs se retrouvent côte à côte, toutes tendances confondues.

Début avril de nouvelles manifestations contre le fascisme ont lieu. Partout, la participation populaire est massive, comme au Havre, le soir du 12 avril 1934, lors d’un meeting à Franklin, qui rassemble 1200 personnes de toutes tendances, les représentants qualifiés des Syndicats et Unions locales confédérées, unitaires et autonomes constituent un Comité d’initiative chargé de prendre des initiatives pour l’unité d’action.

Le 1^{er} Mai réunit à nouveau des milliers de manifestants. A Elbeuf, ils ovationnent Peltier de la CGT et Édouard Charles de la CGTU qui réclament la semaine de 40 heures, les vacances payées, ainsi qu’une vraie Bourse du Travail. Les manifestants partent de la place du Calvaire drapeau rouge en tête et défilent à travers la ville, avec pour mots d’ordre des appels

VÉRITÉS

Organe de l'Union des Syndicats Ouvriers du Havre et de la Région

L'Emancipation des Travaillleurs -
sera l'Œuvre - - - - -
des Travaillleurs eux-mêmes - - -

RÉDACTION & ADMINISTRATION
LE HAVRE - Bourse du Travail - LE HAVRE

ABONNEMENT | Un an, '3 fr.

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

LA REPONSE DU HAVRE OUVRIER AU FASCISME

Le Havre Ouvrier a magnifiquement répondu le 12 Février à l'appel de Grève générale de 24 heures, lancé par les Organisations syndicales de toutes tendances.

Le chômage dans l'industrie privée fut à peu près total : pas un journal ne parut, pas de tramways, d'autobus, de taxis, les bateaux, tentes et quais absolument déserts, les usines et chantiers abandonnés.

Et pour la première fois dans ce pays, les fonctionnaires ne se sont pas contentés d'ordres du jour de solidarité, ils ont appliqué le même mot d'ordre que leurs camarades de l'industrie privée, ils ont déserté leur école, leur bureau, pendant 24 heures.

Rendez-vous avait été donné à tous les chômeurs pour 9 heures, à la Bourse du Travail, Cercle Franklin. Bien avant cette heure, les abords étaient noirs de prolétaires de toutes catégories.

Un Meeting très bref présidé par Cayx, des autonomes, assisté d'enseignants confédérés et unitaires, eut lieu dans la grande Salle Franklin, trop petite pour contenir la foule grossissant sans cesse, au cours duquel BENVENUE, confédéré, LEGACHEUX, unitaire, LA GALL, autonome, dénoncèrent les manœuvres fascistes et insistèrent sur la nécessité pour les travailleurs de barrer résolument la route au fascisme assassin.

Pour la circonstance, les Syndicalistes havrais jugèrent nécessaire de descendre dans la rue.

La Manifestation

Dès que les responsables des Organisations syndicales eurent pris place à la tête du cortège où émergeaient les drapeaux des Organisations ouvrières, le cortège se mit en marche au chant de l'« Internationale ». Le défilé parcourut le Cours de la République, boulevard de Strasbourg, place de l'Hôtel-de-Ville, rue de Paris, boulevards François-I^{er} et Foch, place de l'Hôtel-de-Ville, rues Thiers, Joffre, Rond-Point, pour s'arrêter place des Expositions.

Sur tout le parcours du cortège, les commerçants avaient fermé leur boutique. Les chants révolutionnaires : « 17^{me} », « In-

En rangs serrés, le Cortège de 20.000 Manifestants arrive place de l'Hôtel-de-Ville



Cliché Helmya.

ternationale », « Carmagnole », « Révolution », alternaient sans cesse avec les cris : « Chiappe en prison », « A bas le fascisme », « A bas la calotte », etc., etc., clamés par des milliers de manifestants.

Avant le départ de la manifestation, les dirigeants ayant réclamé le calme, il régna, mais on le sentait empreint d'une résolution farouche, peu rassurant pour les fascistes de tout acabit, apeurés, surpris de voir, alors qu'aucune manifestation n'avait été annoncée, la classe ouvrière démontrant sa puissance, tenir la rue avec tant de dignité.

Avant la dislocation, sur la place des Expositions, où une tribune de fortune fut

érigée, les orateurs ayant pris la parole au Meeting de Franklin, remercièrent les travailleurs havrais d'avoir répondu avec tant d'empressement à leur appel, et firent sentir la nécessité de renforcer les Organisations syndicales.

Après une vibrante « Internationale » entonnée par tous les manifestants, la dislocation eut lieu sans le moindre incident, policiers et gardes-mobiles ne s'étant pas montrés sur tout le parcours. Un service d'ordre était d'ailleurs organisé par les camarades du Syndicat des Ouvriers du Port et les responsables des autres Organisations.

Au cours de l'après-midi, un Meeting, auquel assistèrent plus de 4.000 travailleurs, eut lieu à Franklin. Les orateurs dénoncèrent le fascisme ; ce Meeting, comme celui du matin, se termina sans incident.

Conclusions

Ce premier essai de mobilisation des forces ouvrières nous donne l'assurance qu'à l'heure du danger, qu'en cas de nouvelles tentatives de prise de pouvoir par les fascistes, nous serons en mesure de riposter avec succès. La preuve est faite, que, non seulement au Havre, mais encore dans tout le pays, sur ordre de leur Syndicat, ouvriers, fonctionnaires, arrêteront le fonctionnement de la vie économique du pays et qu'ils descendront dans la rue.

Cette première leçon donnée aux fascistes et hitlériens français, sera, nous n'en doutons pas, suivie d'autres manifestations. Dès maintenant, nous appelons tous les travailleurs qui ont répondu à l'appel d'unité d'action, à rejoindre le rang car d'autres actions plus périlleuses sont à envisager.

Nous avons des raisons sérieuses de croire que ces premières escarmouches ne sont que le prélude d'événements plus graves.

Qu'ils se tiennent prêts, car les Organisations auront l'occasion et ne manqueront pas de les inviter à d'autres batailles plus dures pour la défense des libertés ouvrières et la lutte pour les revendications sociales.

L'UNION DES SYNDICATS.

contre le fascisme et contre le gouvernement dit « d'Union nationale ». Des manifestations ont lieu également au Havre, à Rouen, à Dieppe, au Tréport et à Blangy sur Bresle. De même le 14 juillet est l'occasion de nouvelles manifestations, marquant la volonté de la gauche et des forces populaires de se réapproprier cette date. De même le 29 juillet, date anniversaire de la mort de Jaurès.

Le chemin de l'unité est ouvert. A la base, les divergences idéologiques s'estompent au contact de l'action quotidienne. L'unité ne demande qu'à croître et à profiter de l'élan donné.

Au sommet c'est plus difficile. Les violences et les affrontements du passé ne s'oublient guère. Le parti socialiste SFIO ne croit pas en la parole des communistes qui continuent d'attaquer les chefs socialistes en s'adressant à leurs sympathisants et à leurs militants. Au Parti radical c'est pire encore.

Mais voici que le Parti communiste change de politique. « *Le 6 février 1934, les ligues fascistes ont été contenues mais non battues* », affirme son secrétaire général Maurice Thorez dans son rapport à une conférence nationale convoquée en juin, ayant à son ordre du jour l'organisation de la lutte antifasciste. Tirant les enseignements de la victoire du nazisme en Allemagne, il cesse alors ses attaques contre les leaders socialistes et radicaux. Le 27 juillet il signe un pacte d'unité d'action avec le Parti socialiste. Le 9 octobre il propose la création d'un Front populaire allant des communistes aux radicaux.

Au plan syndical, le 8 juin, la CGTU propose à la CGT des contacts en vue de réaliser la réunification syndicale. La CGT les refuse, puis les accepte, après que sa fédération des services publics ait voté une résolution mandatant ses représentants au Comité Confédéral National (CCN) d'« *exiger la reprise de contacts immédiats entre les deux CCN en vue de conclure à un accord de fusion* ». Cependant les négociations au sommet s'éternisent.

La bourgeoisie de son côté, n'abdique pas. Le patronat accentue son offensive contre les conditions de vie des travailleurs avec l'aide inconditionnelle des Gouvernements réactionnaires qui se succèdent, prenant force décrets lois qui portent atteinte à l'ensemble de la population active. Mais la situation a changé. Il faut dorénavant compter avec un acteur de plus en plus

confiant dans ses propres forces, la classe ouvrière.

Il faudra cependant attendre encore un an, le 2 juillet 1935, pour qu'une déclaration commune soit signée par les deux directions unitaires et confédérées, qui engage définitivement le processus de reconstruction de l'unité syndicale. Pendant ce temps, des comités d'entente, des syndicats uniques se constituent, comme chez les cheminots de Rouen. Plus de 500 au niveau national à cette époque, ils seront les piliers de l'unité organique.

Au mois de décembre 1935, le lent et long processus de réunification engagé au lendemain du 12 février 1934 se concrétise en Seine Inférieure par une série de congrès d'unions locales, et de syndicats. Le Congrès d'unité des dockers de France a lieu au Havre, à Franklin, en présence de Jouhaux pour la CGT, et de Racamond pour la CGTU.

Le 22 décembre les Unions départementales CGT et CGTU de Seine Inférieure fusionnent à l'occasion d'un Congrès départemental, à la Bourse du travail, en présence de Belin pour la CGT et de Frachon pour la CGTU.

Une première condition du succès des grèves du mois de juin 1936 et des avancées sociales historiques de la période (Semaine de 40 heures, congés payés, conventions collectives, délégués d'ateliers, etc.) est réunie : C'est celle de l'unité organique de la CGT.

La suite est connue...

Notre Institut CGT d'Histoire Sociale de Seine-Maritime y a travaillé beaucoup en 2006, année du 70^{ème} anniversaire de 1936.

Nous vous renvoyons à la lecture de notre ouvrage « *1936, ils ont osé, ils ont gagné* », que nous avons réédité à 2000 nouveaux exemplaires en octobre dernier.



Loin de réapparaître en 1940, Pétain est plébiscité par l'extrême droite dans les années 30. Ici un ouvrage de 1936

Louise Michel et le Havre :

L’attentat du 22 Janvier 1888 au Havre

Par Guy Décamps

Cette histoire est un nouvel épisode de la collaboration entre Louise MICHEL et « Le fil rouge ». Quoi de plus normal que leur route se croise une nouvelle fois (voir n°8 automne 2000, n°12 hiver 2001) :

« Le fil rouge », c’est le regard seinomarin dans le rétroviseur social,

Louise MICHEL, c’est une grande figure sociale du XIX^e siècle qui s’est toujours placée, résolument, du côté des opprimés, contre les oppresseurs.

Il nous semble nécessaire, pour une bonne compréhension de cet attentat, de dépeindre le climat social au Havre en cette année 1888, et la personnalité de la victime, Louise MICHEL, institutrice (libre) issue d’un milieu bourgeois, propageant les idées anarchistes de cette fin de siècle.

Le syndicalisme, syndicats de métier regroupés au sein d’une bourse du travail, s’est implanté très tôt au Havre et a pris, dès l’origine, une place importante dans la vie politique et sociale de la cité. Les chantiers navals sont nombreux, et d’ailleurs, le sieur Lucas, dont il est question dans cet article, est voilier, ou garde-magasin, dans une de ces fabriques.

Dès 1880, les syndicats havrais apparaissent suffisamment puissants pour organiser, conjointement avec les groupes socialistes, le 4^e congrès national ouvrier. Ces organisations ouvrières locales joueront un rôle capital puisque d’inspiration proudhonienne.

Au Havre même, les années 1880 sont marquées par une récession économique certaine qui eut de grandes répercussions sur la condition ouvrière (stagnation des salaires déjà forts bas, vie chère, chômage croissant). Le courant anarchiste est vivace et imprègne ce mouvement syndical débutant. Ces militants anarcho-syndicalistes seront des pionniers dans la lutte contre les répressions impitoyables des manifestations et des grèves ouvrières. Ils seront

les seuls à commémorer la Commune de Paris, les premiers à réclamer la journée de huit heures. Ils manifesteront leur solidarité internationale à l’égard de leurs frères de Chicago, de Rotterdam, de Londres ...

Louise Michel naît dans une famille bourgeoise imprégnée de la philosophie du siècle des Lumières. Elle profite abondamment de la bibliothèque de son grand-père Charles De Mahis ; sa jeunesse la montre catholique fervente : comment, en pleine campagne lorraine, eut-elle évité l’emprise de cette religion. Très vite elle rime et devient une fervente admiratrice de Victor Hugo à qui elle adresse ses poèmes qu’elle signe Enjolras (personnage des « Misérables »). Elle passe son examen d’institutrice libre (elle ne veut pas prêter serment à l’empereur, l’usurpateur). Sa haine contre l’empire s’accroît avec la misère qu’elle côtoie en Haute Marne, et aussi avec l’exil forcé de son maître Victor Hugo.

Louise vient à Paris car elle sent grandir la révolution. Elle croise, dans les clubs ou associations, ceux qui feront la III^e République (Gambetta, Clemenceau, les 3 Jules Favre, Ferry, Simon), ceux qui feront la Commune de Paris (Eugène Varlin, Édouard Vaillant, Théophile Ferré son ami) et des femmes comme Nathalie Lemel, André Léo, Elisabeth Dmitrieff.

Le 19 juillet 1870 l’empire déclare la guerre à la Prusse. Le 3 septembre Napoléon III dit « Badinguet » capitule à Sedan. Le 4 septembre une foule joyeuse de gardes nationaux, de lignards, d’ouvriers en blouse, de bourgeois en redingote, et de jeunes femmes fête, boulevard des Italiens, la III^e République.

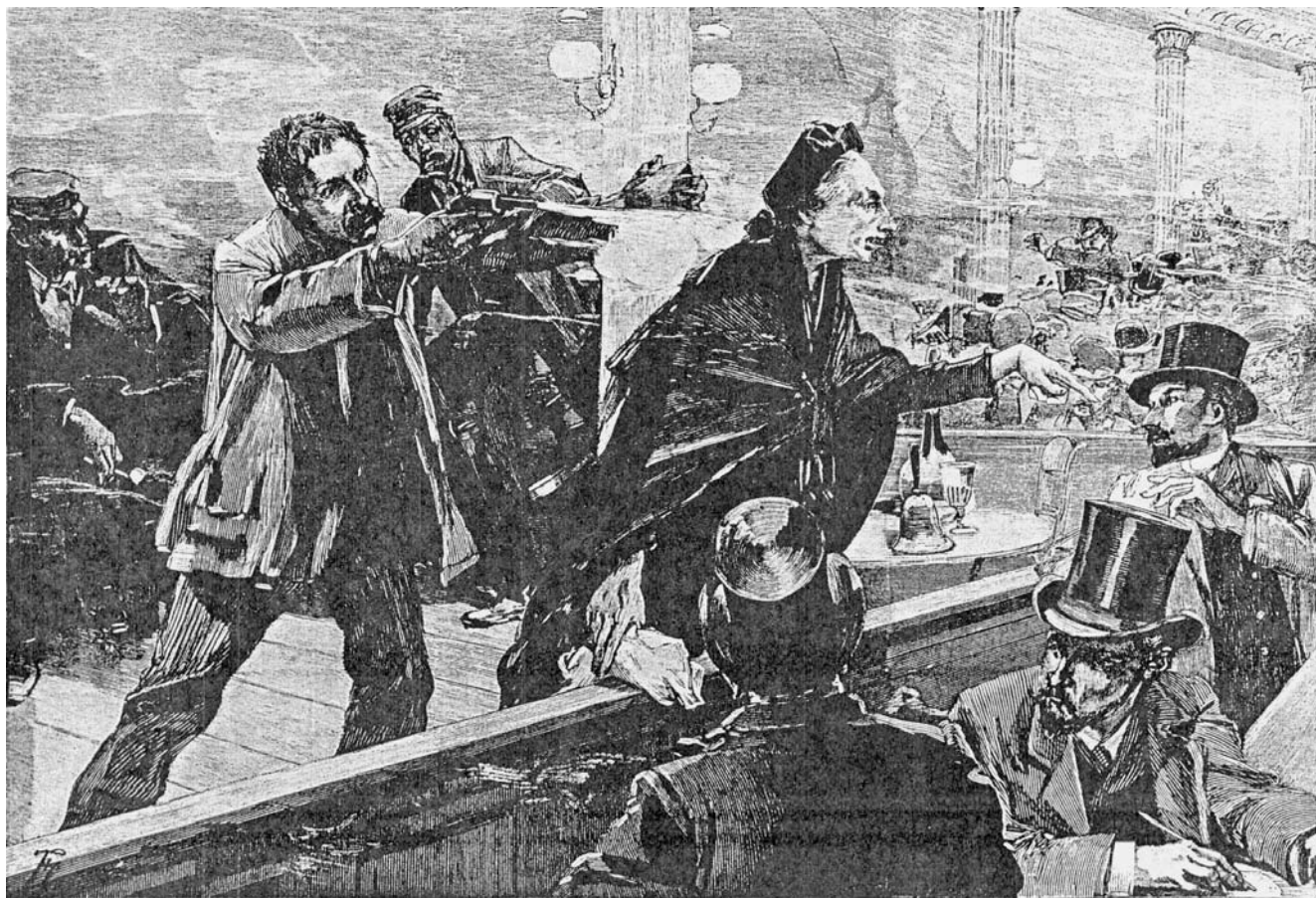
Les « Rouges » qui auraient pu avoir à leur tête Auguste Blanqui (dont l’ennemi, en ce moment, est l’armée prussienne aux portes de Paris) ou Rochefort (encore emprisonné) vont se laisser bernier par les Simon, Favre, Ferry, Trochu, marionnettes que le vieux Thiers, caméléon de la politique, dirige en coulisses. « Foutriquet », cet infâme vieillard, attend son heure qui viendra en février.

Pour les uns, cette République, c’est avant tout un conservatisme fondé, grosso modo, sur la défense de la propriété et de la religion.

Pour les ouvriers, artisans, le républicanisme se nourrit d’idées proudhoniennes, blanquistes et de l’Association Internationale des Travailleurs (A.I.T.). Ils s’en suivent de cruelles désillusions bientôt traduites en révoltes durement réprimées (30 octobre 1870, 22 janvier 1871). Louise Michel déclare alors : « Que la République était belle sous l’empire ».

Pendant que le peuple de Paris résiste, que l’armée de province du général Chanzy mène un combat de la dernière chance, Thiers, ce croquemort de la nation, multiplie les contacts avec Bismarck. Ils aboutissent à la convention d’armistice du 28 janvier et à l’accord de paix du 25 février, un accord déshonorant et ruineux. Entre temps il y a eu les élections du 8 février débouchant sur une assemblée à majorité monarchique qui propulse Thiers, ce « roi des Versaillais », chef du pouvoir exécutif.

Le décor est dressé pour que le Peuple de Paris se ré-



L'ATTENTAT CONTRE M^{me} LOUISE MICHEL, AU HAVRE
D'après un croquis de M. Korner.

L'attentat contre Louise Michel est un événement national : Photocopie du journal L'Illustration du 28 janvier 1888

volte : c'est le 18 mars, puis la proclamation de la Commune le 28 mars ... Et la Commune de Paris, qui enracinera la République, vivra 72 jours. « Le Père Duchesne », le journal le plus connu sous la Commune, avec « Le Cri du Peuple », avait en dessous de son titre « La République ou la mort ». Il faisait dire aux Communards : « Une fois que nous avons vu la lumière, on a beau nous crever les yeux, nous gardons éternellement le souvenir du soleil ».

Parallèlement à ce gouvernement populaire, les Parisiens doivent faire face à la guerre civile que leur mènent, impitoyablement, les Versaillais. Galliffet, l'un de leurs généraux, ordonne une guerre sans trêve et sans pitié. Louise Michel combat dans le 61^e Bataillon d'infanterie, s'enivre de la bataille. Clemenceau, maire du XVIII^e, déclare : « Comment ne fut-elle pas tuée cent fois devant mes yeux ? ». Elle défend bec et ongles sa République. Les bourgeois de Versailles disaient : « C'est la fin du monde ». Non, c'est la fin d'un monde, d'une société où celui qui produit est exclu du centre des décisions.

Il faut bien situer les enjeux : d'un côté le pouvoir ouvrier (la Commune), de l'autre le pouvoir bourgeois (Versailles, Thiers et son assemblée de ruraux). Ce qui est fondamental en ce printemps 1871, c'est de savoir si le développement économique colossal atteint par la société bourgeoise, si ce pouvoir qu'elle détient sans partage va rester dans ses mains ou, au contraire, en cas de victoire et d'expansion de la Commune de Paris, si une autre classe ne va pas s'en emparer pour tenter d'entre-

prendre une refonte totale du système économique et social. L'enjeu de la partie est immense.

Dans la semaine du 21 au 28 mai 1871, la Commune est écrasée. Louise apprend que sa mère a été arrêtée à sa place. Elle se livre aux officiers versaillais. Elle est dirigée sur la prison de Versailles puis sur celle d'Arras où elle est informée que les Versaillais ont fusillé son ami Théophile Ferré.

A partir de ce jour, sa vie n'a plus de raison d'être. Elle est condamnée à la déportation à vie en enceinte fortifiée en Nouvelle Calédonie (18000 Kms).

C'est au travers de ces épreuves, de cette grande déception, de cette déportation qu'elle devient anarchiste.

Avec la loi d'amnistie totale votée en juillet 1880, Louise Michel revient en France par le port de Dieppe. Le 1^{er} discours, qu'elle prononce à l'Élysée – Montmartre, lui fait dire : « *Nous étions généreux, nous ne le serons plus. Ils nous ont arraché le cœur. Tant mieux ! nous serons implacables* ».

Pierre Durand, l'un de ces meilleurs biographes écrit : « On peut distinguer trois étapes dans la pensée de Louise 1) L'idéalisme chrétien 2) Humanisme républicain 3) Glissant, après l'échec sanglant de la Commune, vers l'anarchie.

Maintenant nous allons suivre notre héroïne au Havre pendant cet hiver 1888. L'ouvrage collectif « **La C.G.T. en Seine Maritime** » coordonné par Albert Perrot (VO

Éditions, 1993), relate ainsi l'événement : « la venue au Havre de Louise Michel, grande figure de la Commune de Paris, celle qu'on a surnommé la « Vierge Rouge », constitue un moment fort de l'agitation anarchiste de cette époque. Arrivée le 22 janvier, elle tiendra deux meetings. L'un au théâtre de la Gaieté l'après-midi, l'autre le soir à la salle de l'Élysée près du Rond-Point... »

Pour en savoir plus rendons visite aux archives municipales du Havre, ou bien ouvrons le livre de Louise MICHEL « *Histoire de ma vie Chapitre IX* », ou bien encore celui d'Edith THOMAS « *La velléité de l'anarchie Chapitre XV – La vengeance d'un chouan* ».

Le programme de ces réunions est, comme il pourrait l'être encore aujourd'hui :

Le Capital – Le Travail – La Misère

Le deuxième protagoniste de notre histoire est breton ; il se nomme Pierre Lucas. Il vit, pas la vie de son époque mais celle de ses ancêtres, écoutant rugir la mer sans se demander s'il est d'autres horizons ni pourquoi le travail est si dur aux déshérités. C'est un fanatique de la résignation.

Le dimanche 22 janvier à deux heures de l'après-midi, Louise apparaît au théâtre de la Gaieté. La salle est comble. Louise ouvre la séance et attaque le gouvernement : « Mais peut-on donner ce nom à un ramassis de dupeurs, de voleurs ? ». Il y a, dans la salle, des protestations, des coups de sifflets. « Et quoi, continue Louise, refuserez-vous ces épithètes aux gens qui ont fait l'expédition du Tonkin, et toutes ces opérations véreuses qui s'y rattachent : trafic de décorations de Wilson, le gendre de Mr Grévy ... Il faut que la société se renouvelle, et nous voudrions que ce ne fut pas dans le sang. C'est par la paix et le travail que nous voudrions l'atteindre. Mais si les bourgeois ne veulent pas être avec nous, la Révolution qui est inéluctable, se fera contre eux. Elle se fera avec nous, avec vous ou contre vous. Choisissez ».

Lucas n'avait, de sa vie, jamais mis les pieds dans une réunion publique, lorsqu'il s'avise, le 22 janvier, pris de curiosité, d'aller voir ceux qu'on lui présentait comme des ennemis du genre humain, à la salle de la Gaieté. Lucas est d'abord étonné d'entendre ces choses si simples auxquelles il n'avait jamais pensé. Puis des gens, probablement peu enclins à sympathie avec ces théories, expliquent autour de lui que c'est la femme qui est la cause de tout le mal et qu'il faut la foutre à l'eau ! que la conférencière s'enrichit à ces réunions ... Ces choses, confusément, troublent son esprit. D'autres hommes finissent de l'halluciner de leurs propres illusions. Si bien qu'à la sortie de la salle de la Gaieté, il va acheter un revolver qu'il paie 12 ou 15 francs. Il rencontre des amis avec qui il trinque, s'enivrant bien plus de paroles que de vin.

Lucas se rend à la salle de l'Élysée, à huit heures, pour la deuxième réunion. Il est dans un demi-somnambulisme naturel.

Cette salle de l'Élysée contient deux mille personnes : sympathisants, contradicteurs, badauds, curieux se sont massés là pour entendre Louise Michel. Cette salle est située au fond d'une cour plantée d'arbres, rue de Normandie. Il y a même un restaurant champêtre.

Louise s'avance sur scène et parle sans éclat de voix d'une manière impersonnelle : « Le capital doit disparaître

LIBRÉRIE GÉNÉRALE

COMMISSARIAT

CENTRAL
DE LA VILLE
DU HAVRE



Havre, le 23 Janvier 1888

Monsieur Hen,

J'ai l'honneur de vous rendre compte que la conférence donnée hier soir à la salle de l'Élysée, par la citoyenne Louise Michel, a été brillante, on a sifflé, on a crié, on a chanté "Boulangère, Boulangère", et d'autres choses en nous etc.

La demoiselle Belliard s'est présentée à la tribune, elle a voulu parler de son procès, on lui a crié : On te connaît ton procès. Se hâtant continuant à ne pouvant se faire entendre, elle est descendue de la tribune.

Louise Michel reprend alors la parole et dit que cette femme demande justice, puis elle ajoute, Il n'en faut plus de justice, il faut supprimer le code, il ne reste qu'un paillon et de la boue, & cette boue, c'est la Magistrature, & ceux qui ne comprennent pas

tre car les usines ne sont rien s'il n'y a pas d'ouvriers. Il faut que nous sortions de l'auge où chacun se pousse du coude. Nous y arriverons par l'instruction que les humbles et les pauvres ne peuvent avoir aujourd'hui ». Elle dénonce les guerres, surtout coloniales, où on y entraîne les soldats au vol et à l'assassinat.

Ces paroles frappent Lucas comme une sorte de blasphème et dans la chaleur de cette salle, son cerveau continue à se troubler. Les contradicteurs se montrent. Elle a raison, elle a tort ... D'autres lui demandent où vont les bénéfices de ses conférences ? « Vous le savez, ils vont aux pauvres, aux caisses de grèves, au mouve-

ment anarchiste ».

Tout à coup, un homme surgit à la tribune, grand, vêtu de noir d'une pâleur tragique (E. Thomas).

L'un des contradicteurs, alors que Louise parle encore, monte à la tribune. Il a l'air embarrassé de lui, ce colosse qui, grave, se pose devant la conférencière. Vêtu sobrement, tout de noir, il porte une trentaine d'années. Il a l'œil noir et son visage est d'une extrême pâleur (« Le petit Le Havre » - Archives municipales).

Un homme demande la parole qui lui est accordée. Il

non plus répondent les journalistes. On fait asseoir Lucas, ce qu'il fait simplement, et la réunion continue.

« Tout à coup l'on entend une détonation. Je sens une brûlure à l'oreille. Lucas est debout derrière moi, tenant son revolver comme l'aurait tenu un enfant de deux ans. Tout le monde est debout. Alors je dis à la foule : « Ce n'est rien. C'est un imbécile qui a tiré à blanc ». Pendant ce temps, Lucas tire sur l'autre oreille où je ne sens encore qu'une brûlure » (« Histoire de ma vie » - Louise Michel).

Qu'en est-il exactement ? : Lucas a tiré deux balles, l'une s'est logée dans le temporal gauche, l'autre dans la doublure de son chapeau.

Louise Michel reçoit les premiers soins du docteur Malherbe, puis du docteur Lignerolles qui essayent, en vain, d'extraire la balle. Elle ne manifeste aucune colère contre son agresseur. Louise rentre à Paris (Levallois) malgré l'avis des médecins.

Son médecin de Levallois, n'ayant pu extraire la balle non plus, l'envoya au docteur LABBE à l'hôpital Baujon. Ce dernier a, pour principes, de n'extraire les balles que si elles se présentent d'elles-mêmes. Il décida de ne pas tenter l'intervention. Il est fort probable que Louise garda toujours cette balle dans sa tête. Elle récupéra l'autre balle et en fit cadeau à Rochefort accompagnée de ce mot : « Souvenir de la balle à l'oreille coupée trouvée dans mon chapeau ».

« LUCAS, quant à lui, est lynché par les amis anarchistes de Louise. Son visage garde encore la trace de cette juste correction que lui ont infligé les témoins de son forfait ». (L'Intransigeant).

Le rapport de police en date du 23 janvier transmis à M. Heu, commissaire principal, relate l'incident : « Le nommé Lucas, qui se trouvait derrière Louise Michel se lève et lui décharge, à bout portant, deux coups de revolver dont un l'atteint derrière l'oreille gauche. Le sus dit Lucas a été immédiatement arrêté et conduit au poste à la disposition de la justice. La balle n'a pas pu être extraite. Malgré cela Louise MICHEL est repartie ce matin pour Paris au train de 6^H40 ».

Bien que Louise Michel ne porte pas plainte, une enquête est ouverte.

L'agresseur se nomme Pierre Lucas. Il est né à Guerlesquin (Finistère) le 17 février 1855, époux de Marie Yvonne née Le Bars, âgée de 29 ans, couturière. Le couple a un fils. Ils habitent 12 rue de la Communauté (aujourd'hui rue Masurier). Que dit-il ? « Si je l'ai frappée, c'est que cette idée m'est venue dans la tête. J'étais exaspéré ». « J'avais bu beaucoup et je n'ai pas compris ce qu'on disait. Je n'ai pas l'instruction nécessaire ».

Louise Michel déclare tout de suite au procureur que l'agresseur relève plutôt de la médecine que de la justice.

de ces idées, sont bons à jeter à la chaudière.
Après cette explication un nommé
Lucas, Pierre, âgé de 32 ans, demeurant rue de
la Communauté monte à la tribune en
disant Messieurs, On dit que nous sommes des voleurs
et des assassins, puis il s'assied en arrière et à droite de
Louise Michel.

Quinn prend la parole et dit qu'il va
rendre compte de la nuit de la journée qui a
été fructueuse, il est interrompu par des chants.
C'en ta pour ; aux oiseaux ; la paix à Dieu ; etc.

Louise Michel reprend de nouveau la
parole et dit qu'elle va raconter une petite
anecdote.

En ce moment le nommé Lucas
qui se trouvait derrière elle, se lève et lui
décharge à bout portant deux coups de revolver
dont un l'atteint derrière l'oreille gauche.

Le sus dit Lucas a été immédiatement
arrêté et conduit au poste à la disposition de
la Justice.

La balle n'a pu être extraite, malgré
cela, Louise Michel est partie ce matin par
le train de 6^H40.

Le rapport de police — ADSM

monte à la tribune. C'est un homme grand, au visage régulier et doux, comme emprunt de douleur et de rêve, tellement que je dis aux amis près de moi : « Cet homme a le masque tragique » (« Histoire de ma vie » - Louise Michel).

Là, Lucas essaya de parler, le fit d'une façon incohérente : « Je ne vous parlerai pas dans un français rectal (de recteur veut-il dire sans doute). Je suis ni un voleur ni un assassin. Je suis breton ». Louise se tourna vers le banc de la presse et dit : « Je n'y comprends rien ». Nous

L'irresponsabilité de Lucas, c'est ce qu'elle persiste à déclarer au juge chargé, par la commission rogatoire, de venir l'interroger à Levallois.

À la suite de cet attentat, quelles sont les réactions ?

Le Petit Havre : « Lucas, c'est un honnête travailleur. Son défaut : boire un peu plus qu'il ne convient. Quel mobile l'a poussé ? toute la ville se pose la question. À vrai dire, personne ne peut répondre. »

Le Cri du Peuple : « Lucas est un prolétaire, un ignorant, un fanatique. L'acte qu'il a accompli ne peut inspirer que pitié. »

La République française : « Ce n'est pas au docteur Blanche (aliéniste) qu'il faut envoyer Lucas, c'est à la cour d'assises que nous persistons à vouloir envoyer les assassins, alcooliques ou non. »

L'Intransigeant :

« Comment soutenir qu'il n'y a pas eu préméditation alors que Lucas est allé chercher un revolver quelques heures avant ? La préméditation d'assassiner Louise Michel paraît évidente. »

L'Intransigeant encore : « La tentative d'assassinat contre Louise Michel, après celle contre J. Ferry (qui se croyait mort alors qu'il n'avait eu ni ecchymose ni contusion) montre à quel point la violence est entrée dans nos mœurs. »

L'Autorité demande « l'interdiction de la vente des armes à feu. »

Le Petit Journal titre : « L'abus du revolver ». On perd de plus en plus le respect de la liberté, de la personnalité, de la vie humaine ».

Dans les milieux anarchistes, on pense que LUCAS est un agent secret de la préfecture de police chargé de débarrasser la société de Louise MICHEL – ou bien des orléanistes dont la propagande, en Normandie, est des plus actives.

Louise Michel écrit à la femme de Lucas : « Apprenant votre chagrin, je désirerais vous rassurer. Comme il est inadmissible que votre mari ait agi avec discernement, il est impossible qu'il ne vous soit pas rendu ... ». Elle répond à LUCAS qui lui a écrit de la prison du Havre : « Votre lettre m'a fait grand plaisir ; elle prouve, une fois de plus, que nous avons raison de vous considérer comme halluciné, et par conséquent, comme ne pouvant être jugé ... »

Elle ira jusqu'à écrire un poème intitulé « Le Breton »

dont voici quelques vers :

« ... Ce fils des côtes d'Armorique, des côtes où hurle la mer, s'en allait songeur et mystique ... Qu'il reste libre dans son ombre, pour lui nous n'avons pas de loi ... ».

Louise Michel charge maître Laguerre (qui avait défendu son cousin à Lyon) de défendre Lucas. Il lui promet de sauver Lucas et tint parole.

Non seulement le public, nombreux à la salle d'audience mais tous les journaux, accueillent comme un acte de véritable équité l'acquittement de Lucas.

Le journal du Havre du 17 janvier 1890 : « Nous apprenons la mort d'un individu qui a eu au Havre, et même à Paris, son heure de célébrité, nous voulons parler de Pierre Lucas qui avait tiré un coup de revolver sur Louise Michel dans la salle de l'Élysée. Pierre Lucas qui était âgé de 35 ans, avait été acquitté par la cour d'assises. Il était

entré, pour la seconde fois, à l'hospice général le 4 janvier dernier. Il est décédé hier matin à 4 heures des suites d'une phthisie. »

Louise Michel n'en n'avait pas fini avec Le Havre. Elle y revient le 30 mai 1897 accueillie par une foule de mille personnes qui l'acclame aux cris de : « Vive Louise Michel, vive la Révolution ». Elle y reviendra une dernière fois, le 28 mai 1904, déjà très atteinte par une grave maladie. Le 22 janvier 1905, à ses obsèques, une délégation d'anarchistes havrais sera présente au cimetière de Levallois.

Sources:

Archives municipales de la Ville du Havre, Journal « Le Petit Havre »

Épisodes et vies révolutionnaires — Anne Léo Zévaes, « Louise Michel »

« La CGT en Seine-Maritime » — Albert Perrot

« Histoire de ma vie » — Louise Michel,

« La Nelledie de l'Anarchie » — Edith Thomas,

« La vengeance d'un chouan » — Edith Thomas,

« Je vous écrit de ma nuit » — correspondance de Louise Michel, réunie par Xavière Gauthier

« Louise Michel, la passion » Pierre Durtand

« La jeunesse de Louise Michel » — Albert Marot (Mercure de France — Janv-Fev 1929



PIERRE LUCAS, auteur de l'attentat contre LOUISE MICHEL, au Havre.
Reproduction par M. VUILLIER du croquis de M. SOCLET, notre correspondant au Havre.

Portrait de Pierre Lucas, dans l'Illustration de février 1888 — ADMS

Les trésors des archives

L'Exposition nationale de Rouen en 1896:

La visite des ouvriers lyonnais

Par Serge Laloyer

En 1896 s'est tenue à Rouen une exposition nationale qui avait pour objectif de montrer les réalisations industrielles du pays. Cette exposition se tenait sept ans après l'exposition universelle de Paris dont la Tour Eiffel témoigne encore aujourd'hui de son importance. Elle montre le développement de la machine et le début de l'électricité comme force motrice pour l'industrie. Il en résultera un développement rapide du salariat et une modification de son exploitation. Ce qui évidemment intéressait les ouvriers.

Une délégation de la Bourse du Travail de Lyon, composée de 6 délégués (leur déplacement était subventionné par le conseil municipal de Lyon) effectua un déplacement à Rouen.

Les lyonnais venaient s'informer des nouvelles techniques de travail, mais aussi des conditions de vie et de travail des ouvriers normands. Ils remirent un compte rendu de leur visite au conseil d'administration de leur Bourse du travail.

Ce rapport porte à notre connaissance des informations sur l'industrie, les salaires et les conditions de vie dans notre département. Ce compte rendu se trouve dans les archives de la Bourse du travail de Lyon ; L'IHS-CGT de Rhône Alpes nous en a transmis une copie.

Les aspects industriels

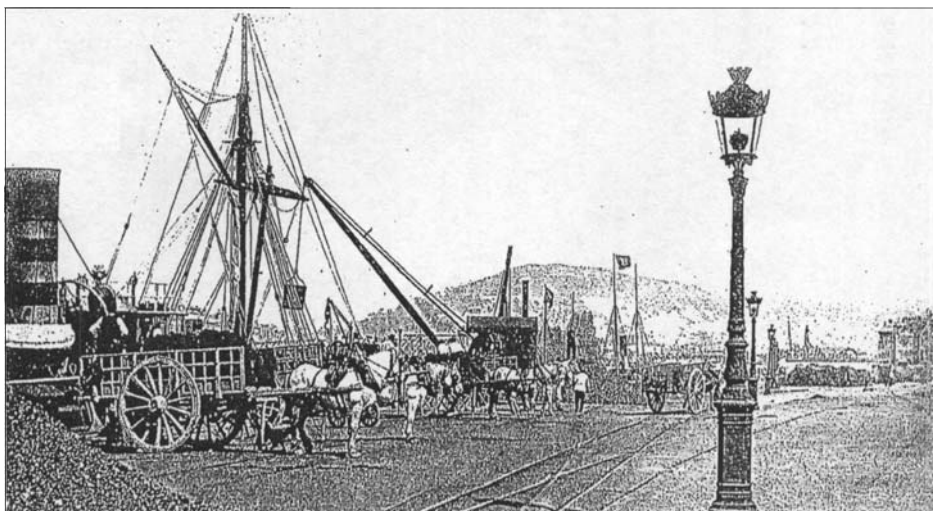
Les ouvriers lyonnais, ouvriers métallurgistes, du bâtiment et du textile déclarent s'être intéressés à l'industrie régionale avec l'objectif d'étudier les perfectionnements dans l'industrie et qui sont applicables aux industries lyonnaises.

Après avoir retracé l'histoire de Rouen, montré ses richesses, architecturales à travers ses monuments et ses musées ils signalaient l'importance de la ville et du port « qui représente 14% du trafic maritime national ».

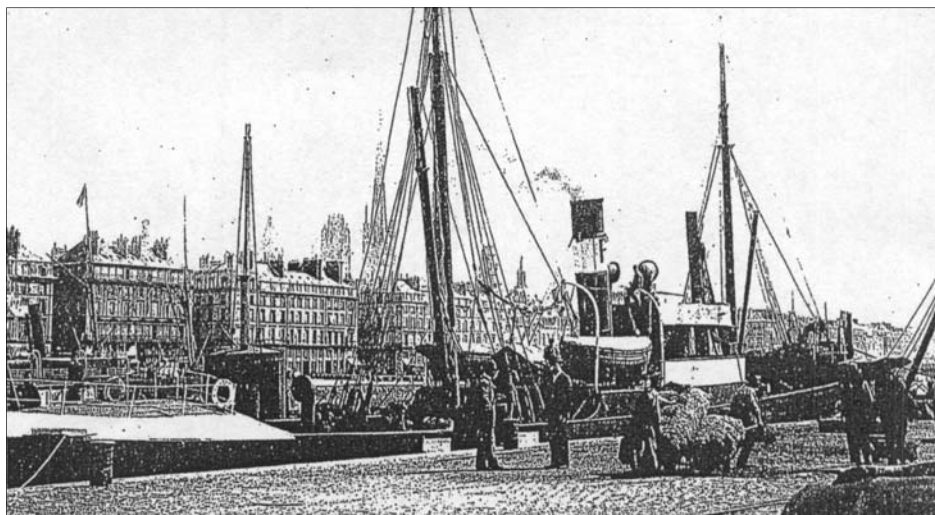
Les chantiers navals de Normandie sont créés à Grand Quevilly cette même année afin d'avoir un équipement adapté aux bateaux à coques d'acier. Sur le port, les grues hydrauliques ou à vapeur vont progressivement être remplacées par des grues électriques, ce qui nécessitera la construction d'une centrale thermique sur le port, rue Nétien.

Nos lyonnais n'ont certainement pas eu la possibilité de s'intéresser à l'équipement du port et à sa modernisation, ils n'en font pas état. Par contre ils font un important compte rendu sur les nouveautés industrielles : les chaudières à vapeur, les turbines, les locomotives, les industries textiles.

« La confection des étoffes dites rouennaises, dans le commerce occupe soit dans les faubourgs ou les environs de Rouen, un million de broches et le tissage mécanique 9000 métiers ; les métiers à la main disséminés un peu partout, on en compte environ 13 000 qui fabriquent essentiellement des mouchoirs ».



Port de Rouen en 1890; le quai Cavalier de la Salle — Image du patrimoine.



Port de Rouen en 1890; le quai Cavelier de la Salle — Image du patrimoine.

La condition ouvrière dans la région rouennaise

Ce rapport donne un aperçu des conditions de vie de la classe ouvrière de la région : « *Nous nous sommes procurés les prix des principaux aliments et des salaires qui, en somme, sont à peu près équivalents de ceux de Lyon. Mais il faut constater ici que l'on n'y boit pas du vin car il est trop cher et par conséquent pas à la portée des bourses ouvrières. Aussi est-il remplacé par une boisson fabriquée avec des pommes que l'on vend dix centimes le litre ; ce n'est ni du cidre, ni du poiré, c'est de la boisson. C'est avec ce liquide que les ouvriers travaillant péniblement sont obligés de se nourrir* ».

Depuis 1890, les prix des denrées ont sérieusement augmentés, le salaire moyen journalier en 1896 était pour l'ensemble du pays de 4,02 francs pour les ouvriers et de 1,86 francs pour les ouvrières.

L'essentiel du salaire passait dans l'achat des denrées alimentaires : 13,5% du revenu était consacré à l'achat de viande, 11% pour le pain, 10% pour les boissons alcoolisées.

A Rouen, le beurre coûtait 1,50 francs la livre, le bœuf 0,90 francs, le mouton 1,20 francs, le sucre 1,20 francs le kilogramme, et le café 1,20 francs, le pétrole lampant 0,60 francs le litre, quant au logement, un appartement ordinaire se loue 200 francs.

Nos lyonnais se sont également intéressés à la question des rémunérations : « *les journées d'ouvriers sont généralement inférieures à celles des ouvriers lyonnais ; ainsi les maçons gagnent de 0,40 à 0,45 francs de l'heure, les charpentiers et les forgerons de 0,40 à 0,50 francs de*

l'heure. Des professions sont rémunérées à la journée (qui est de 8 à 11 heures de travail). C'est le cas des plâtriers 5 francs par jour, des mécaniciens 4 francs, des menuisiers 4 francs. Seule la corporation des couvreurs zingueurs, qui est la plus importante dans Rouen est rétribuée à raison de 0,60 francs de l'heure. Ainsi que nous pouvons le constater d'une façon générale, là comme partout, la vie est dure ».

Il n'est pas fait allusion au système des amendes qui existe encore à cette époque dans 22% des usines représentant 47% du personnel utilisé. Il est utile de rappeler que la législation sociale reste très médiocre. La loi ne garantit pas le risque maladie, ni la maternité, ni le risque de chômage, ni même le risque vieillesse. Autant de conditions qui rendront la vie dure et précaire.

La faiblesse de l'organisation syndicale ne permet pas de mener d'importantes luttes revendicatives.

En Seine Inférieure, une fédération des Associations ouvrières regroupant 19 syndicats, associations et Bourses du travail existe depuis 1892 (voir Fil Rouge N°14), mais elle n'est pas en capacité de mener un combat conséquent car elle représente peu de syndiqués.

La CGT existe depuis 1895, mais elle ne compte que 2 163 syndicats et 419 272 adhérents dans l'ensemble du pays. La répression de 1871 et des années qui sui-



Rue Eau de Robec à Rouen, au début du 20e siècle
Archives de Normandie, Collection Archives de la France— 1993

virent, ont privé le mouvement ouvrier de milliers de militants, ce qui rend difficile la création d'un rapport de force susceptible de faire appliquer, sur les lieux de travail, les lois favorables aux salariés.

Le fait que le Président du Conseil des ministres Léon Bourgeois soit l'auteur d'un « Essai d'une philosophie de la solidarité » (1902) n'y changera rien.

Par exemple, le décret du 6 mars 1894 qui prévoit « un cabinet pour 50 personnes, 6 m³ d'air par ouvrier, des vestiaires avec lavabo et eau potable » est peu appliqué.

En 1893, une loi sur l'hygiène et la sécurité a permis d'améliorer les conditions de travail, mais il faudra attendre 1898 pour qu'une loi sur les accidents du travail reconnaisse la responsabilité du patron. Celui-ci devra payer les 2/3 du salaire en cas d'incapacité absolue, la moitié en cas d'incapacité partielle ou temporaire et, en cas de mort, une rente à la veuve et aux orphelins.

Pour échapper à ces lois sur l'hygiène et la sécurité, les patrons, notamment dans la confection réduisent le personnel dans les ateliers et développent le travail à domicile, ce qui gêne la lutte collective pour les conditions et les horaires de travail.

Sous le titre « économie sociale », nos lyonnais se sont intéressés à « l'association normande pour prévenir les accidents du travail, association qui a pour but de prévenir les accidents que peuvent éprouver les ouvriers des travaux de mécanique, de la chimie, bâtiment et travaux agricoles. Cette association expose une série d'appareils et procédés tendant à diminuer les accidents et améliorer l'hygiène des ateliers ».

Les ouvriers s'organisent et luttent, certes dans des conditions difficiles, mais cela contraint le patronat à lâcher sur certaines revendications. En France les journées de grève sont passées de 1 110 988 en 1880 à 1 390 035 en 1890.

Des aspirations semblables qui animent le débat actuel

Les délégués lyonnais ont tiré des conclusions de leur visite ; elles rejoignent les préoccupations des travailleurs d'aujourd'hui. Laissons leur la parole :

« Il est nécessaire de constater dans ces grandes fêtes du travail, de la science, le développement considérable que prend de jour en jour l'action mécanique, le rôle de la machine en la forme actuelle de la société arrachant de plus en plus des mains du travailleur son indépendance. Dans n'importe quelle industrie, tout a subi une évolution économique qui place le producteur dans des conditions plus graves qu'autrefois.

« Il y a dans l'accroissement du machinisme une surproduction du travail qui entraîne le chômage. La



Rue Eau de Robec à Rouen, au début du 20^e siècle
Archives de Normandie, Collection Archives de la France– 1993

France a 40 000 appareils à vapeur faisant une force de 1 500 000 chevaux représentant l'équivalent de milliers d'ouvriers. C'est donc pour remédier à cet état de choses que nous formulons les vœux suivants : limitation de la journée de travail, fixation d'un minimum de salaire, régler le travail internationalement, salaire égal à travail égal entre les hommes et les femmes, suppression du travail des enfants en dessous de 14 ans. Nous terminons au cri : Vive la révolution économique et sociale et la socialisation des moyens de production ».

L'enseignement que nous pouvons en tirer c'est que ces militants ouvriers ne refusaient pas le progrès technique, mais attiraient l'attention sur la nécessité de lutter pour obtenir des garanties d'emploi et de bénéficier des nouvelles richesses produites. Des acquis ont été obtenus depuis, mais il reste du grain à moudre pour la classe ouvrière.

Bibliographie :

- Archives de la Bourse du travail de Lyon
- Le Journal de Rouen
- Histoire de la France Contemporaine- Tome 4- Ed. Sociales
- Rouen port de mer- Image du patrimoine.

C'étaient les 80 ans d'Albert Perrot, Militant de la CGT et du Tourisme social, Vice-président de l'IHS-CGT-76

Par Marius Bastide

Le Comité d'entreprise dresser-Rand et l'association « Tourisme et culture »-Vivats, ont fêté le 5 janvier 2007, les 80 ans du militant syndical et associatif Albert Perrot.

Au complexe culturel et sportif « Navalys », du CE au Havre, Raymond Fleuret, secrétaire du Comité d'entreprise a accueilli les quelques 150 invités. Se sont retrouvés pour participer à la fête, des anciens militants et délégués de l'usine Mazeline, des membres de l'association « Tourisme Loisirs et culture », des anciens et des nouveaux responsables de l'Union départementale CGT de Seine-maritime, des Unions locales, du Mouvement de la Paix, du Secours populaire et de nombreux amis de divers horizons... Notre Institut d'Histoire Sociale était bien représenté par Marceau Burette et Régis Gasse, ancien et nouveau présidents, par Gilles Pichavant, Serge Laloyer, François Auvray, Jacques Defortescu et Marius Bastide.

Luc Bourlé, secrétaire général du syndicat CGT Dres-



ser-Rand, Roger Henry de la section des retraités, Alain Bozec de l'association TLC du Havre (Vivats), Marius Bastide, ont évoqué les diverses facettes des engagements d'Albert: l'homme des luttes syndicales, le militant associatif du tourisme et de la culture, le combattant pour la Paix et les actions citoyennes d'aujourd'hui...

Marie-Françoise, l'épouse de Bébert, qui a partagé ses convictions et ses combats, entourée de leurs trois enfants, a reçu fleurs et compliments.

Un repas fraternel a clôturé la fête sur des airs d'accordéon

Un profil de militant

D'origine bretonne Albert Perrot arrive au Havre en, septembre 1952. Après une formation de fraiseur, il entre aux Forges et Chantiers de la Méditerranée à l'usine Mazeline. Il y restera pendant 28 ans.

Secrétaire du syndicat CGT, il conduira de nombreuses luttes en particulier pour la survie de l'entreprise. Enfin, l'usine Mazeline est sauvée... Elle devient DFresser, puis Dresser-Rand.

Il devient secrétaire de l'Union départementale CGT de Seine-Maritime, chargé, entre autres fonctions, de l'éducation syndicale au niveau régional.

Président de l'association locale « Tourisme et Travail », devenue « Tourisme, Loisirs, Culture », jusqu'en 1992, il coordonne l'action des Comités d'entreprises pour mettre en place les grandes réalisations de la Maison Familiale de Clécy, le Parc de Loisirs de Valmont...

Dès 1966 il entre au Conseil d'administration de la Maison de la Culture du Havre dont il devient président de 1983 à 1985. Avec le directeur Bernard Mounier, il engage une nouvelle politique culturelle en lien avec les CE et le mouvement syndical.

Albert a écrit ou participé à plusieurs ouvrages d'histoire sur l'usine Mazeline, Atochem, « La CGT en Seine-Maritime », la fin des ACH, « 1936, ils ont osé, ils ont gagné »...

Vice président de notre IHS-CGT-76, il est un fervent promoteur de la mémoire des luttes ouvrières pour éclairer nos combats du XXIème siècle.



Notre institut:

L'Institut C.G.T. d'Histoire Sociale de Seine Maritime a été créé à l'initiative de l'Union Départementale C.G.T, et des Unions Locales du département.

Il s'agit d'une association régie par la loi 1901.

Les statuts ont été déposés le 13 décembre 1996, et un avis a été publié au Journal Officiel le 25 décembre de la même année. L'Institut fonctionne comme toutes les associations loi 1901.

Extrait des statuts:

"Article 3: L'Institut se fixe comme missions :

-Le collectage, la sauvegarde et le traitement d'informations et de documents de toute nature, se rattachant à l'histoire sociale de la Seine Maritime, et plus particulièrement à l'histoire du syndicalisme et à leur exploitation à des fins de formation et de recherche historique.

-La mise en oeuvre d'études, de recherches et de larges confrontations dans les domaines de son champ d'investigation.

-La contribution à l'information et à la formation des militants syndicaux, des travailleurs, des étudiants et de toutes organisations intéressées à l'histoire sociale. "

La 10ème Assemblée générale de l'association s'est tenue à Rouen le 28 novembre 2006.

Elle a élu un Conseil d'administration qui a élu un bureau composé de:

Président : Régis Gasse
Vice-président: Pierre Largesse
Vice-président: Albert Perrot
Secrétaire: Gilles Pichavant
Secrétaire adjoint: Serge Laloyer
Trésorier: Jacques Defortescu
Archiviste: François Auvray

Font aussi partie du Conseil d'administration, Marius Bastide, John Bartzman, Bernard Berthelot, Guy Décamps, Michel Fossé, Marcel Letessier, Alexandre Levillain, Pierre Michel, Maryse Olivier, Robert Privat, et Guy Würcker.

L'Institut CGT d'Histoire Sociale de Seine Maritime publie plusieurs fois par an cette revue appelée "le Fil rouge" à destination de ses adhérents.

Un site Internet pour l'IHS-CGT-76: Vous trouverez une foule d'informations (archives du Fil rouge, liens vers les autres instituts) sur le site Internet de l'IHS-CGT-76 à l'adresse provisoire:

<http://perso.wanadoo.fr/gilles.pichavant/ihsctg76/>

Pour recevoir les numéros suivants et nous aider à les éditer, adhérez individuellement ou collectivement, à notre association. Cette cotisation prendra effet pour l'année 2007.

Adhésion individuelle pour 2007:

Nom: Prénom:

Adresse:

Code Postal: Ville:

☐ Adhésion simple **16 €**
(sans abonnement aux Cahiers d'Histoire Sociale*)

☐ Adhésion-Abonnement **29 €**
(avec abonnement aux Cahiers d'Histoire Sociale*)

Date de paiement :

Adhésion collective pour 2007 (sans abonnement aux Cahiers d'Histoire Sociale*):

☐ Abonnement collectif avec un envoi unique de plus de 10 exemplaires : **8 € par numéro** (une seule adresse de livraison).

☒ Syndicat , UL ou association loi 1901:

☐ adhésion **50 €**

☒ Comité d'Entreprise (ou similaire):
(avec l'abonnement aux Cahiers d'Histoire Sociale*)

☐ moins de 500 salariés: **80 €**

☐ plus de 500 salariés: **160 €**
(Avec 4 exemplaires du *fil rouge*)

Intitulé:

Adresse:

Code Postal: Ville:

Adresser le Chèque à : **"Institut CGT d'histoire sociale de Seine Maritime"**, maison CGT 26 avenue Jean Rondeaux 76108 Rouen Cedex

"Les Cahiers d'Histoire Sociale" sont la revue nationale de l'Institut CGT d'Histoire Sociale. C'est une revue de 24 pages .